

RA 2023

1

Contrat de ville du Grand Tarbes

# Rapport

POLITIQUE DE LA VILLE

2023

## CADRE GENERAL



La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 prévoit le déploiement d'un nouveau cadre contractuel rassemblant autour de l'Etat et des collectivités l'ensemble des partenaires susceptibles d'œuvrer à l'amélioration de la situation des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les nouveaux Contrats de ville doivent permettre de mieux inscrire les quartiers prioritaires dans la stratégie développée à l'échelle du territoire et de mobiliser prioritairement, de façon adaptée et le cas échéant, renforcée, les politiques publiques déployées par les partenaires du contrat.

Dans sa rédaction issue de la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, l'article L. 1111-2 et l'article L.1811.2 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'un « *débat sur la politique de la ville est organisé chaque année au sein de l'assemblée délibérante de l'EPCI et des communes ayant conclu un contrat de ville, à partir d'un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la politique de la ville, les actions qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.* » Les conseils citoyens présents sur le territoire concerné sont consultés en amont sur le projet de rapport.

Le contenu de ce rapport a été précisé par le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015.

**Le présent rapport « Politique de la ville » 2023 du Contrat de ville de l'ex Grand Tarbes a pour objet de consolider les éléments de bilan de l'action des collectivités locales, de l'Etat et du GIP Politique de la Ville, en faveur des quartiers prioritaires, dans l'objectif de favoriser une meilleure analyse et prise en compte des enjeux des quartiers prioritaires.**

Il convient de rappeler quelques éléments de contexte local.



**Deux Contrats de ville ont été signés le 26 juin 2015 dans le département des Hautes-Pyrénées (renovés en juin 2019) :**

- Le Contrat de ville du Grand Tarbes,
- Le Contrat de ville de Lourdes.

Ils sont pilotés en 2023 par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP), créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La mise en œuvre est assurée par un Groupement d'intérêt public (GIP), qui réunit les partenaires suivants :

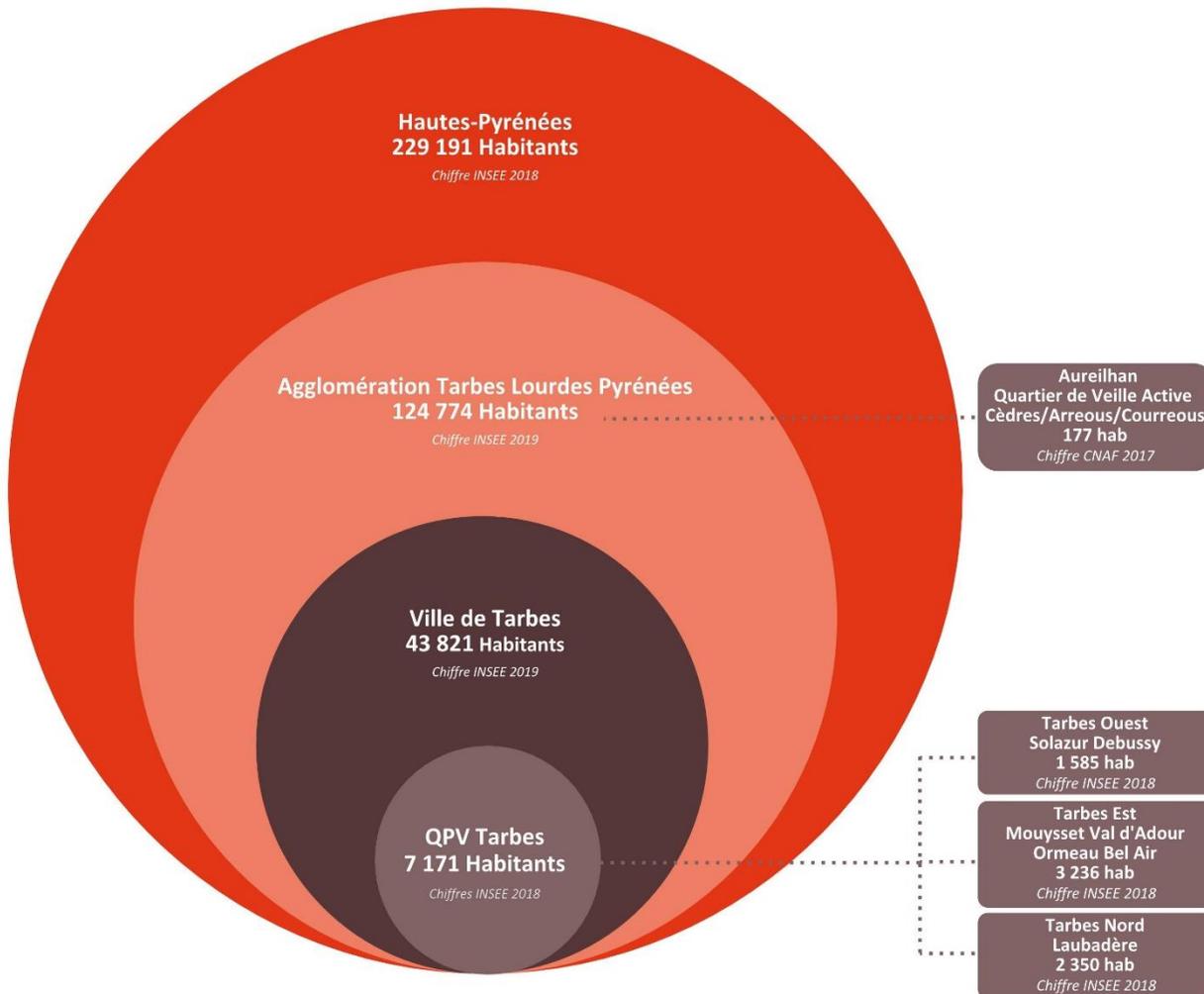
- l'État, le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, la CATLP : partenaires financeurs du GIP ;
- la CAF : partenaire avec voix consultative, qui mobilise des crédits de droit commun en fonction des actions.

**La nouvelle géographie prioritaire a été redéfinie par la loi du 21 février 2014 précitée selon les critères suivants.**

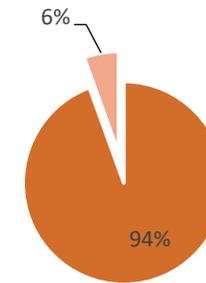
Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont situés en territoire urbain, et caractérisés par deux éléments : un nombre minimal d'habitants et un « écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu des habitants » (critère unique), défini par rapport au territoire national d'une part, et à l'unité urbaine d'autre part.

Au vu de ces critères, la géographie prioritaire du Contrat de ville du Grand Tarbes est la suivante :

- 3 quartiers prioritaires (QPV), situés sur Tarbes (Tarbes Nord, Tarbes Est, Tarbes Ouest) : la population de ces 3 QPV s'élève à 7 171 habitants (population INSEE 2017), soit 17.51 % de la population de Tarbes ;
- 1 quartier de veille, situé sur Aureilhan (Les Cèdres, Arreous, Courreous).



La Part de la population du QV d'Aureilhan et des QPV tarbais dans la population de l'agglomération



■ CATLP ■ QV Aureilhan et QPV Tarbes

La part de la population des QPV à Tarbes



■ Ville de Tarbes ■ QPV Tarbes

De nouveaux objectifs ont été définis et un plan d'actions, thématique et territorialisé, sera bientôt dévoilé. L'ambition renouvelée, autour de ce document-cadre, autour du GIP Politique de la ville, nous conforte dans notre rôle et nos missions.

Nous continuerons à œuvrer, croyez-le, au service des habitants des quartiers prioritaires.

Bonne lecture et à très bientôt !

## LE MOT DE LA PRESIDENTE



Un contrat de ville toujours en mouvement !

Comme vous le lirez dans ce nouveau rapport d'activités, 2023 n'a pas dérogé à la règle.

Tout d'abord à travers un soutien toujours aussi fort aux associations et aux partenaires qui a permis de mettre en place des actions, des projets, de l'accompagnement, du concret. C'est tout ce qui fait vivre ce contrat de ville, la dynamique enclenchée il y a plus de 20 ans perdure et elle doit continuer !

Une centaine d'actions a ainsi été soutenue sur l'ensemble des quartiers de la politique de la ville. C'est le fruit d'un partenariat efficace et d'acteurs engagés. Il y a eu aussi ce temps nécessaire, mené en 2022 et 2023, autour de l'évaluation du contrat de ville.

Je veux ici remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont pris part à ce travail de réflexion, d'échange, d'expertise, de bilan qui a permis de poser les bases d'une nouvelle contractualisation.

2023 c'est avant tout un travail sans relâche autour de l'écriture du nouveau contrat de ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées Engagement quartiers 2030.

Une large concertation a été menée, sur l'ensemble des thématiques que chacun de vous connaît : l'emploi, la santé, la parentalité, l'éducation...

## SOMMAIRE

### 1 - ANALYSE TRANSVERSALE

1.1	Inscription dans le projet de territoire	p.5
1.2	Approche intégrée	p.6
1.3	Mode de gouvernance	p.7
1.4	Ingénierie	p.8
1.5	Modalités de participation des habitants	p.9

### 2 - ANALYSE ET BILAN DE L'ACTION MENEES EN 2022

2.1	Elaboration du nouveau contrat de ville	p.10
2.2	Bilan par thématique des actions menées	p.15
2.3	Bilan financier	p.32
2.4	Perspectives 2024	p.35

### 3 - PACTE FINANCIER ET FISCAL

### 4 - MODALITES D'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (DSU)

*« La politique de la ville, c'est construire des projets pour la vie du quartier et permettre aux habitants de partager, d'échanger, de s'impliquer, en tant que citoyens ».*

*Palmyre Gudel – Habitante du quartier Solazur, membre du Conseil Citoyen*

## 1 - ANALYSE TRANSVERSALE

Le rapport Politique de la ville permet à la collectivité de rendre compte de son action en faveur des QPV, mais aussi des quartiers de veille, au regard des objectifs généraux de la politique de la ville et des objectifs spécifiques identifiés dans le contrat de ville.

### 1.1) Inscription dans le projet de territoire

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine prévoit que le Contrat de ville soit adossé au projet de territoire. Il s'agit en effet de conférer un caractère stratégique et structurant à l'action déployée en faveur des territoires prioritaires et d'identifier l'ensemble des ressources, à l'échelle intercommunale susceptibles de répondre aux problématiques particulières identifiées dans ces quartiers.

**Une nouvelle agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a été créée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.** Le projet de territoire a été repensé à l'échelle de ce nouveau territoire par les élus. Il a donné lieu à l'élaboration d'un projet politique, validé lors du Conseil communautaire du 30 novembre 2017. L'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a impulsé une réflexion sur l'élaboration d'un PLUI voire d'un SCOT intégrant les différentes politiques publiques telles que l'habitat, l'environnement, l'aménagement du territoire, les équipements culturels et sportifs, etc... La politique de la ville contribuera à alimenter cette démarche dans le cadre de sa compétence.



six conseils citoyens. Ils résultent d'une collecte de données quantitatives et qualitatives d'échanges lors de groupes de travail multiples. Plus de **300 contributions** ont ainsi été recueillies. **La Matinale de la politique de la ville**, organisée le samedi 9 février 2019, a constitué un des temps forts de cette rénovation des contrats de ville, avec plus de 150 participants.

## 1.2) L'approche intégrée

Les nouveaux Contrats de ville doivent favoriser la bonne articulation entre les volets «cohésion sociale», «renouvellement urbain et cadre de vie» et «emploi et développement économique».

L'approche intégrée du territoire s'est basée en premier lieu sur les orientations nationales de la politique de la ville. Une circulaire du Premier ministre, datée du 22 janvier 2019, définit le cadre de déclinaison des mesures précisées dans la feuille de route de la « mobilisation nationale pour les habitants des quartiers », annoncée lors du conseil des ministres du 18 juillet 2018.

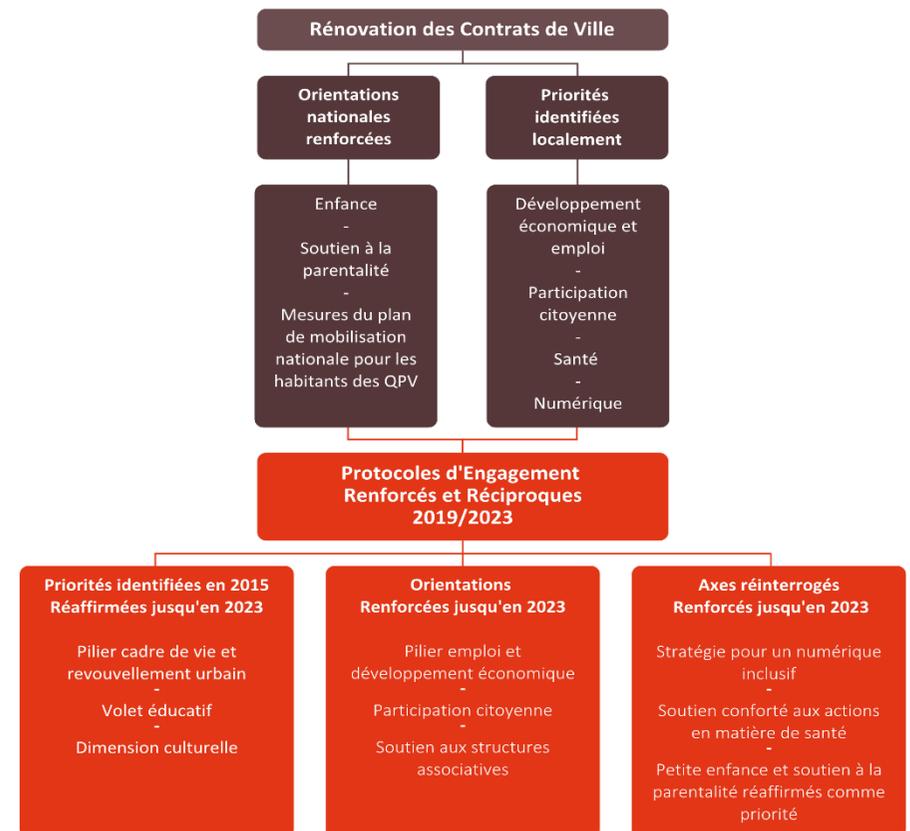
Cette déclinaison se traduit par la **rénovation des Contrats de ville**, prolongés jusqu'en 2022 par la loi de finances de 2019 : elle prend la forme d'un **Protocole d'engagements renforcés et réciproques en matière de politique de la ville (PERR), pour la période 2019 / 2023**. Ce travail a été réalisé dans les temps impartis par la circulaire, le Conseil d'administration du GIP Politique de la ville ayant approuvé par délibération en date du 24 juin 2019 :

- le « Protocole d'engagements renforcés et réciproques en matière de politique de la ville pour 2019 / 2023 », qui tient lieu d'avenant n°2 au Contrat de ville du Grand Tarbes ;
- le « Protocole d'engagements renforcés et réciproques en matière de politique de la ville pour 2019 / 2023 », qui tient lieu d'avenant n°1 au Contrat de ville de Lourdes

Ces PERR s'appuient sur l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville du Grand Tarbes et de Lourdes, ciblée localement autour de l'emploi et de la participation des habitants. Ils sont la concrétisation d'un travail partenarial mené de septembre 2018 à juin 2019, associant les partenaires institutionnels signataires des Contrats de ville, les associations, les entreprises signataires du PAQTE et les membres des

Ce travail partenarial et participatif a permis d'actualiser la stratégie globale en matière de politique de la ville, en articulant les moyens d'actions de l'ensemble des partenaires mobilisés sur les quartiers.

**La loi du 30 Décembre 2022 des finances pour 2023, proroge la durée des contrats de ville jusqu'au 31 Décembre 2023.**



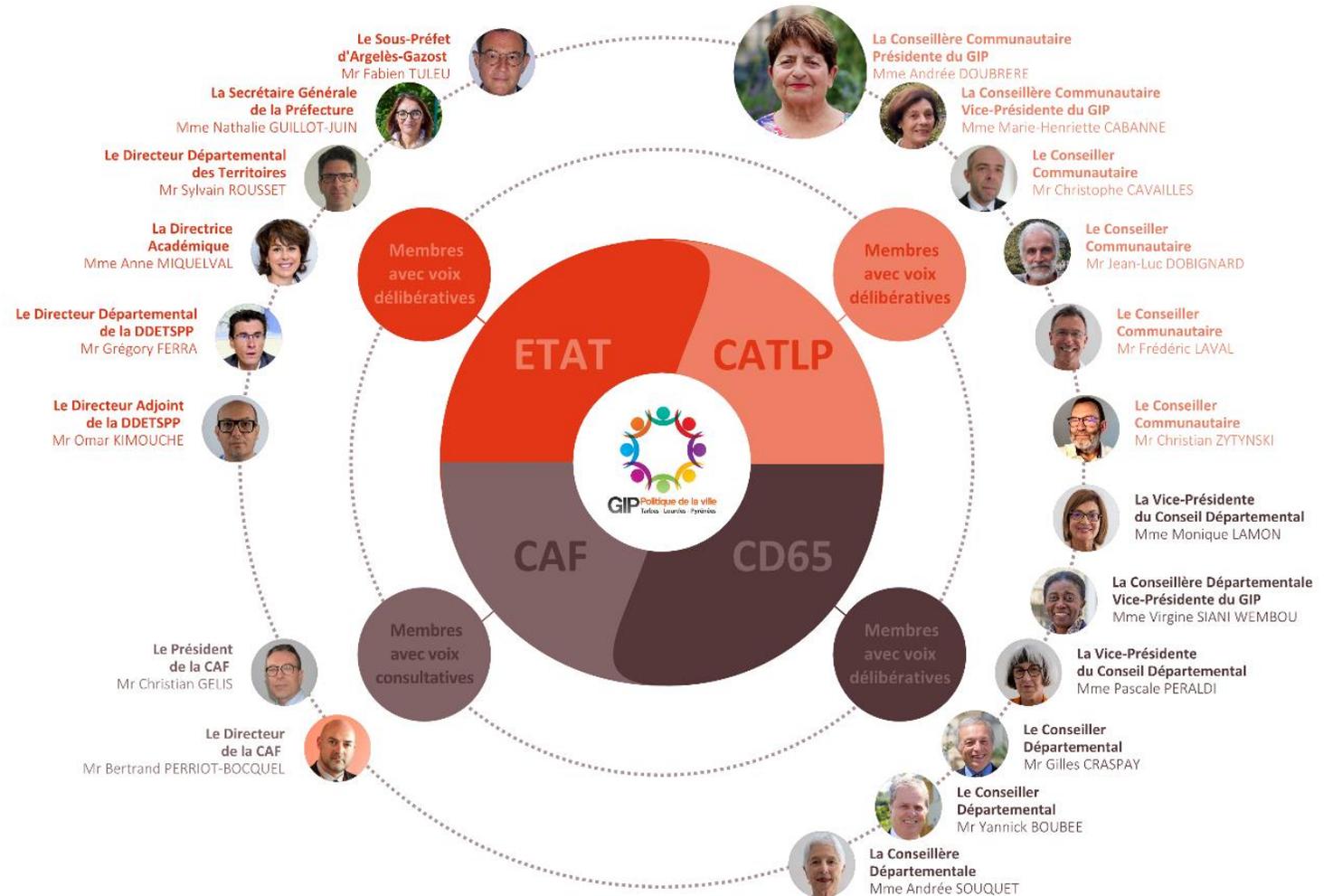
### 1.3) Mode de gouvernance

Le **mode de gouvernance** choisi sur le territoire contribue fortement à privilégier cette approche globale.

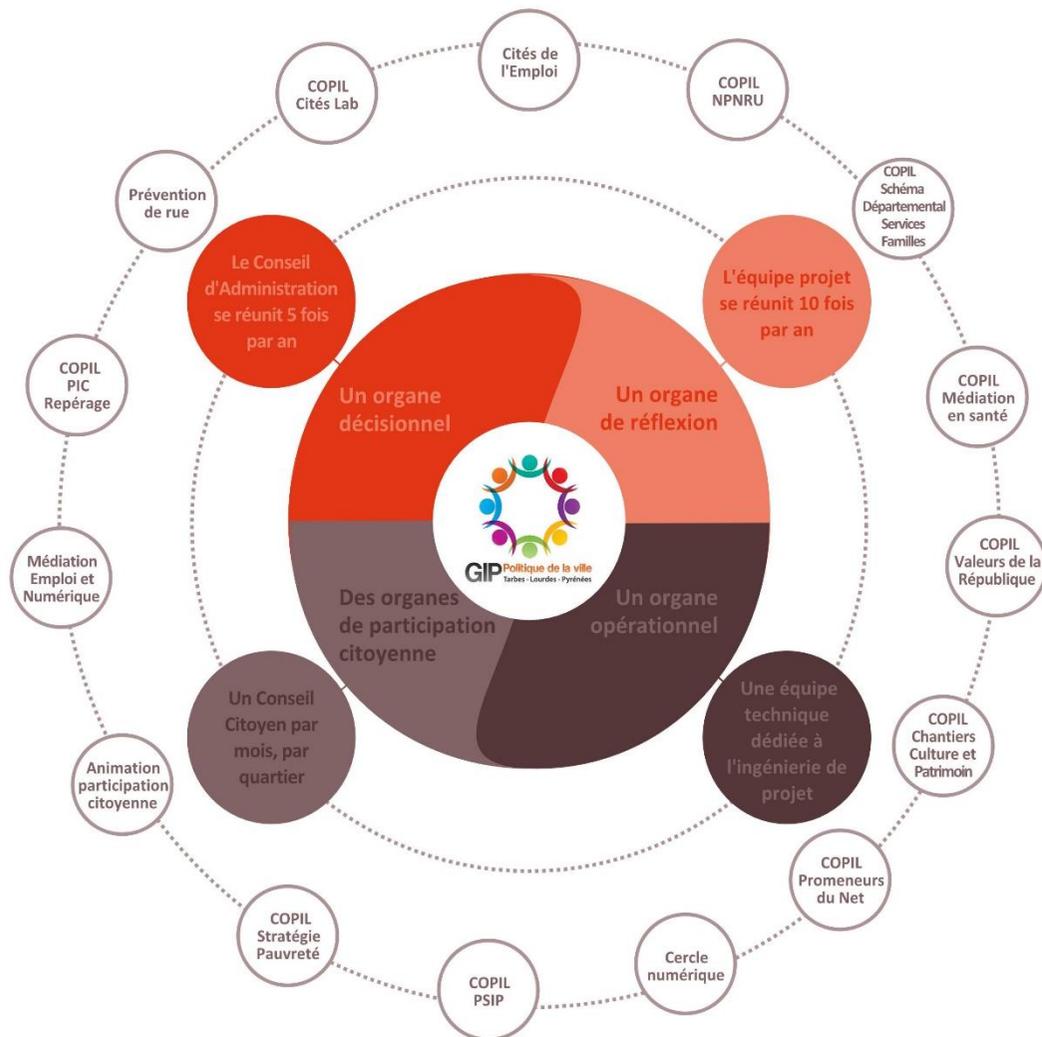
Le **GIP**, composé de l'Etat, de la CATLP, du Conseil Départemental et de la CAF, a été consolidé dans son rôle. Les partenaires partagent et définissent la stratégie d'ensemble. Ils mutualisent les moyens d'intervention sur les quartiers et lancent un appel à projet commun afin de retenir les actions pertinentes au regard des orientations. La CAF est intégrée depuis 2015 dans le GIP, signe de la mobilisation renforcée du droit commun.

Depuis 2018, ce partenariat a encore été renforcé : une convention « culture et politique de la ville » a été signée pour la période 2018 / 2020 entre la DRAC, le GIP et les collectivités locales, et prolongée par voie d'avenant jusqu'au terme des Contrats de ville fin 2023. A titre expérimental et de manière innovante, la DRAC délègue ces crédits d'intervention en faveur du GIP dans le cadre d'un appel à projet commun « culture et politique de la ville », ce qui permet de renforcer la cohérence des interventions.

A noter également que les **partenaires de l'emploi**, réunis dans le cadre du Service Public de l'Emploi de Proximité (SPEP), dédié à la politique de la ville et animé par l'Etat, donnent leur avis à titre consultatif sur les projets déposés sur le volet



emploi du Contrat de ville, dans un souci de complémentarité entre les actions de droit commun et la politique de la ville.



### 1.4) Ingénierie

Le GIP assure la mise en œuvre des Contrats de ville. L'équipe technique est composée en 2023 de 8 personnes, 3.5 sur des missions d'ingénierie/appui et 4.5 sur des missions opérationnelles ou projets spécifiques.



Il est important de noter que deux missions opérationnelles ont été créées en 2020 (Cités de l'emploi et poste d'éducatrice de rue sur Tarbes Est), dans le cadre d'un travail partenarial. Des aides spécifiques viennent en cofinancement sur l'ingénierie : Etat (deux postes adultes-relais, stratégie pauvreté), CAF et bailleurs sociaux (OPH 65, SEMI, ICF Atlantique) soit environ 100 000 €.

Par ailleurs, une équipe projet politique de la ville a été créée en 2015 pour suivre le nouveau Contrat de ville. Elle réunit mensuellement (soit 10 réunions en 2023), à l'initiative du GIP, les partenaires institutionnels (Etat, Conseil Départemental, CATLP, villes de Tarbes, de Lourdes et d'Aureilhan, CAF...) et travaille de concert

sur toutes les thématiques (rénovation des contrats de ville, convention d'abattement de TFPB, conseils citoyens, point par quartier, mobilisation du droit commun...).

**L'équipe projet est la cheville ouvrière de cette approche intégrée, qui s'appuie sur une implication forte de chacun des référents politique de la ville.**

### 1.5) Modalités de participation des habitants

Autre évolution significative de ce contrat, **les habitants sont associés de manière systématique à la vie du Contrat de ville**, dans un objectif de co-construction.

Instance obligatoire de par la loi de 2014, les conseils citoyens sont un des outils de démocratie participative mobilisés sur Tarbes. Après avoir accordé un temps suffisant de maturation et de stabilisation aux différents conseils citoyens, **un arrêté préfectoral de composition et de fonctionnement a été pris le 17 février 2017**, conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi du 21 février 2014, pour fixer la composition de chaque conseil citoyen, la durée du mandat des membres des conseils citoyens et les modalités de remplacement des membres démissionnaires. Ils comptent au total 121 personnes (habitants et acteurs associatifs). Cet arrêté a été réactualisé en novembre 2021. Les Conseils Citoyens comptent désormais 49 habitants et 21 associations.

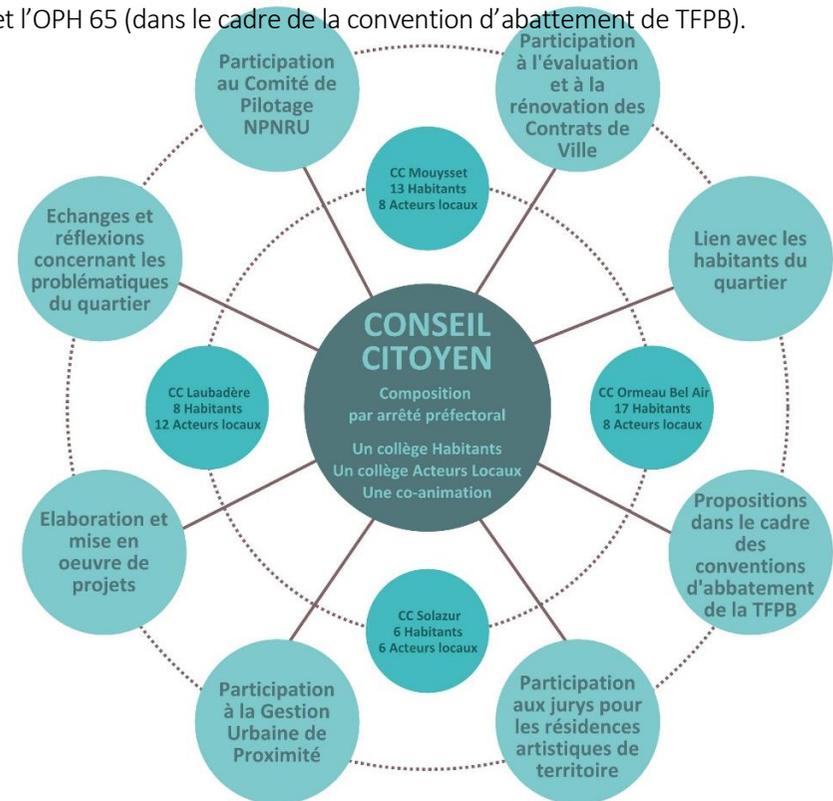
**4 conseils citoyens ont été créés et fonctionnent depuis sept ans** : Laubadère, Solazur / Debussy, Mouysset / Val d'Adour et Ormeau Bel Air. Instances autonomes dans leur fonctionnement, ils sont fortement reliés au contrat de ville. Ils ont pu tous, chacun à leur manière et à leur rythme, progresser dans l'écoute et l'échange, la construction d'une parole commune, la connaissance de leur ville et des institutions. Leur contribution est précieuse pour être au plus près du terrain.

Au vu notamment de leur expertise d'usage de leur quartier, ils constituent désormais des acteurs incontournables de la politique de ville, qui souhaitent co-construire aux côtés des élus et des autres partenaires. Ils apportent un point de vue complémentaire à d'autres outils existants, en particulier les conseils de quartier mis en place par la ville de Tarbes, ou d'autres démarches participatives menées sur le territoire (exemple de l'EPIC : Espace Public d'Initiatives Citoyennes porté par le Conseil Départemental). L'organisation d'une journée inter-conseils citoyens le 16 septembre 2017, à leur initiative, afin de favoriser les échanges d'idées et de bonnes pratiques, a marqué une première étape.

Les dispositions législatives précisent que « *les conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville. Des*

*représentants du conseil citoyen participent à toutes les instances de pilotage du contrat de ville, y compris celles relatives aux projets de renouvellement urbain.* »

Un soutien technique et financier des projets qu'ils ont initiés a été apporté en 2023 par **le Fonds de participation des habitants**. Créé en 2017, il est cofinancé par le GIP, la CAF et l'OPH 65 (dans le cadre de la convention d'abattement de TFPB).





## 2 – ANALYSE ET BILAN DE L’ACTION MENEÉ EN 2023

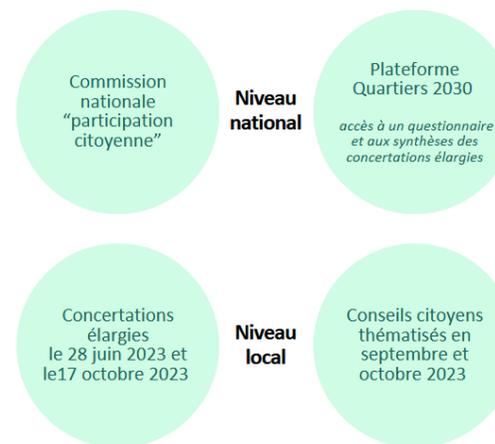
### 2.1.) Elaboration du Contrat de Ville Engagements quartiers 2030

A l’occasion des travaux relatifs à la structuration du Contrat de Ville Engagements quartiers 2030, une large concertation citoyenne et technique lancée en septembre 2023 a permis à l’échelle des quartiers de recueillir la parole et les préoccupations des habitants.

L’objectif de cette concertation était d’identifier les changements attendus à l’horizon 2030, les ressources et les acteurs, les projets structurants pour porter ces changements, les solutions et dispositifs à déployer prioritairement.



A ces fins, une réflexion dynamique a été lancée à différentes échelles :





Tarbes Ouest Solazur



Tarbes Nord Laubadère



Tarbes Est Mouisset - Ormeau Bel Air



8 thématiques ont été identifiées à l'occasion de la concertation élargie du 28 Juin :

A l'issue de la concertation citoyenne élargie du 28 Juin, chaque conseil citoyen a travaillé à l'émergence de thématiques clés par quartier :



L'alimentation durable, les cultures vivrières au service de la lutte contre les précarités alimentaires

Le cadre de vie, la coordination des acteurs de la prévention, l'inclusion des populations

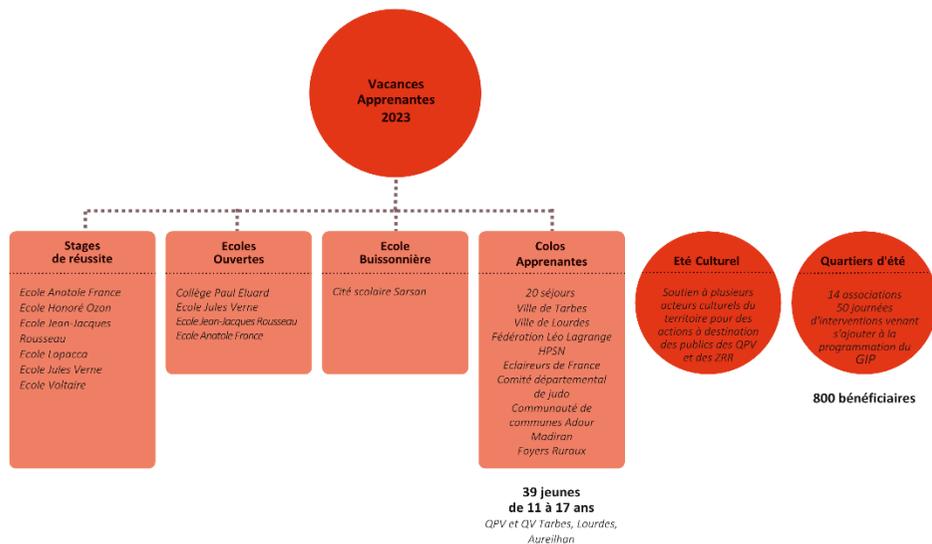
En vue d'une réunion publique le 17 Octobre 2023, ces thématiques ont été au terreau de la concertation technique engagée ensuite structurée autour des trois axes forts du contrat de ville.



Des outils collaboratifs et réunions dédiées ont permis de répondre à cet exercice exigeant de concertation.

### 2.1.2) Des dispositifs d'Etat renouvelés en 2023

#### Un travail partenarial essentiel à la coordination des dispositifs



La stratégie départementale liée au plan « Quartiers d'été » a été déployée de manière partenariale dans les QPV en juillet et en août 2023. Cette stratégie visait à proposer un été éducatif et ludique, avec des propositions variées et de qualité aux familles ne partant pas en vacances, à soutenir les structures associatives fragilisées par la crise et à lutter contre les incivilités en évitant le désœuvrement.

Le travail mené avec l'ensemble des partenaires a permis d'enrichir l'offre existante déployée sur les quartiers par des actions complémentaires, en priorité sur le mois d'août, et sur les territoires qui accueillaient le moins de propositions.

#### Le programme Quartier d'été

Le plan « Quartiers d'été », déployé en s'appuyant sur des financements spécifiques de l'Etat, a permis de proposer 50 journées d'interventions complémentaires à celles déjà programmées par le GIP.

Au total, près de 800 enfants, jeunes et familles ont bénéficié de ces actions estivales, dont le déploiement s'est appuyé sur une mobilisation rapide et coordonnée de tous les partenaires.

Il convient d'ajouter à ce bilan les propositions portées par l'Education Nationale (stages de réussite, écoles ouvertes, écoles ouvertes buissonnières) bénéficiant aux élèves de l'ensemble du département, dont des QPV.



#### Le programme Vacances apprenantes

Ce sont sept établissements scolaires qui se sont investis en 2023 dans les dispositifs « Ecole ouverte », « Ecole buissonnière » et « Stages de réussite »

 122 élèves <b>Ecoles ouvertes</b> Quartiers prioritaires de la Ville	Collège Paul Eluard Ecole Jean-Jacques Rousseau Ecole Jules Verne Ecole Anatole France
 20 élèves <b>Ecoles ouvertes buissonnières</b> Quartiers prioritaires de la Ville	Cité scolaire de Sarsan (Lourdes)



194 élèves  
(Lourdes 51 et Tarbes 143)  
Stages de réussite

Ecole Anatole France  
Ecole Honoré Auzon  
Ecole Jean-Jacques Rousseau  
Ecole Lapacca  
Ecole Jules Verne  
Ecole Voltaire



Par ailleurs, le déploiement des colos apprenantes s'est principalement organisé autour de 20 séjours organisés par la ville de Tarbes, la ville de Lourdes, la fédération Léo Lagrange, HPSN, les PEP 64, les Eclaireurs de France, le Comité Départemental de judo, la Communauté de Communes Adour Madiran, les Foyers ruraux. Ce programme a touché 39 jeunes issus des QPV. Ces départs ont pu avoir lieu grâce au travail de partenariat et d'orientation mis en place avec les villes et le Conseil Départemental ainsi que l'ensemble des travailleurs sociaux intervenant sur le territoire de la CA TLP.



39 jeunes de 11 à 17 ans  
domiciliés en QPV



20 séjours labellisés

### Le dispositif Eté Culturel



Par ailleurs, la DRAC dans le cadre de « L'été culturel » a soutenu les acteurs culturels des Hautes-Pyrénées, avec une attention particulière portée afin que les actions proposées puissent toucher à la fois des publics issus des QPV.



### 2.1.3) Maintien d'une présence de proximité en faveur d'une veille sociale

<p> <b>Jean Padroni</b> PIC Repérage Truck des jeunes</p> <p> <b>Monique Rotge</b> Médiatrice sociale</p> <p> <b>Lucy Cabannes</b> Médiatrice sociale éducative - PRE Adulte Relais</p> <p> <b>Julie Commenge</b> Médiatrice d'accès au numérique pédagogique Adulte Relais</p> <p> <b>Stéphanie Rasquin</b> Médiatrice sociale Adulte Relais</p> <p> <b>Daniel Anère</b> Médiateur d'accès au numérique Adulte Relais</p> <p> <b>Karine Titet</b> Médiatrice Emploi et Numérique Adulte Relais</p> <p> <b>François Pruvot</b> Educateur de rue</p> <p> <b>Estelle Richard</b> Chargée de développement Social Local</p> <p> <b>Sylvie Bénesty</b> Assistante sociale</p> <p> <b>Marion Arette</b> Médiatrice en santé</p>	<p><b>Karine Titet</b> Médiatrice Emploi et Numérique Adulte Relais</p> <p></p> <p><b>Aurélie Molac</b> Educatrices de rue</p> <p></p> <p><b>Audrey Henry</b> Chargée de développement Social Local</p> <p></p> <p><b>Nathalie Gaydier</b> Assistante sociale</p> <p></p> <p><b>Marion Arette</b> Médiatrice en santé</p> <p></p> <p><b>Marie-José Castillo</b> Chargée de la Maison de quartier</p> <p></p> <p><b>Hakim Meliani</b> Coordinateur administratif PRE</p> <p></p> <p><b>Céline Caudrelier</b> Médiatrice sociale Adulte Relais</p> <p></p> <p><b>Stéphanie Rasquin</b> Médiatrice sociale Adulte Relais</p> <p></p> <p><b>Julie Commenge</b> Médiatrice d'accès au numérique pédagogique Adulte Relais</p> <p></p> <p><b>Jean Padroni</b> PIC Repérage Truck des jeunes</p> <p></p>
<p><b>LAUBADERE</b></p> <p> <b>Laurie Laporte</b> Educatrice spécialisée</p> <p> <b>Geoffrey Gomez</b> Médiateur social Adulte Relais</p> <p> <b>Brigitte Ianez</b> Médiatrice sociale</p> <p> <b>Rachid Arbaoui</b> Coordinateur pédagogique PRE</p> <p> <b>Stéphanie Rasquin</b> Médiatrice sociale Adulte Relais</p> <p> <b>Claire Grand</b> Assistante sociale</p> <p> <b>Karine Titet</b> Médiatrice Emploi et Numérique Adulte Relais</p> <p> <b>Céline Leroux</b> Assistante sociale EPIC</p> <p> <b>Marion Arette</b> Médiatrice en santé</p>	<p><b>MOUYSSET</b></p> <p><b>ORMEAU BEL AIR</b></p> <p><b>Hakim Stehly</b> Educateur spécialisé</p> <p></p> <p><b>Karine Titet</b> Médiatrice Emploi et Numérique Adulte Relais</p> <p></p> <p><b>Aurélie Molac</b> Educatrice de rue</p> <p></p> <p><b>Audrey Henry</b> Chargée de développement Social Local</p> <p></p> <p><b>Nathalie Gaydier</b> Assistante sociale</p> <p></p> <p><b>Marion Arette</b> Médiatrice en santé</p> <p></p> <p><b>Justine Laurens</b> Médiatrice sociale Adulte Relais</p> <p></p> <p><b>Alexandra Carsoule</b> Médiatrice sociale PRE</p> <p></p> <p><b>Céline Caudrelier</b> Médiatrice sociale Adulte Relais</p> <p></p> <p><b>Daniel Anère</b> Médiateur d'accès au numérique Adulte Relais</p> <p></p> <p><b>Stéphanie Rasquin</b> Médiatrice sociale</p> <p></p>

## 2.2) Bilan par thématique des actions menées

### 2.2.1) Cadre de vie et renouvellement urbain



L'année 2023 : préparation des grands chantiers de renouvellement



L'année 2023 a vu des avancées significatives dans le projet du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), qui a pour objectif la rénovation urbaine des quartiers de l'Ophite à Lourdes et de Bel-Air à Tarbes.

Le lancement de cette opération mobilise près de 80 millions d'euros à travers la signature de la convention pluriannuelle le 1er juillet 2021.

#### Tarbes

Au sein du quartier Bel-Air de Tarbes, l'arrivée d'une chargée de relogement à la SEMI a marqué le lancement de l'opération de relogement des ménages locataires du bailleur social. Sa mission est de rencontrer l'ensemble des ménages afin de définir, avec eux, leurs besoins et souhaits à travers une enquête sociale. 28 ménages ont à ce jour été rencontrés dans ce cadre.

Parallèlement à ce travail de terrain, un groupement de commande a été constitué entre la SEMI, la ville de Tarbes et la CATLP afin de faciliter les différentes procédures et la réalisation des travaux. Le groupement a mandaté une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) qui devrait, à partir de la mi-2024, accompagner le groupement dans la réalisation du projet et la finalisation d'un travail juridique de longue haleine. Cela permettra à la ville de Tarbes d'acquiescer les parcelles nécessaires à la réalisation de ses travaux d'aménagement et de résidentialisation, et posera les premiers jalons du démarrage technique des opérations.

Le marché de réhabilitation de la serre du Parc Chastellain, qui doit accueillir la maison du projet, a été attribué et la livraison du local est attendue pour début 2025.

Enfin, les travaux de réhabilitation de la copropriété du bâtiment A sont également lancés depuis fin 2023.

Ces chantiers devraient initier le changement d'image du quartier.



#### Lourdes

Sur le quartier de l'Ophite, à Lourdes, le rythme des constructions est régulier avec, début octobre, la pose de la première pierre du lotissement « Les Portes d'Espagne », situé en face de l'Ophite sur le boulevard d'Espagne et qui comportera 53 logements ainsi qu'une résidence senior de 31 places.

Le lancement de ce chantier, ainsi que la poursuite des travaux d'un précédent lotissement de 42 logements avenue Francis Lagardère, a été l'occasion de mettre en place les premières clauses sociales. À ce titre, près de 10.000 heures de travail ont déjà été réalisées par 17 bénéficiaires de cette clause.

Les livraisons de ces premiers logements sont prévues en 2024 et 2025.

L'année a également été marquée par le lancement, début juillet, d'une démarche sur la valorisation de la mémoire de l'Ophite. Un groupement de bureaux d'études a été retenu afin de travailler, d'une part, sur l'histoire et la mémoire du quartier, et, d'autre part, sur l'accompagnement des habitants afin de se projeter plus facilement vers le futur et la ville de Lourdes.

Parallèlement, les démarches de gestion urbaine et sociales de proximité (GUSP) initiées sur les deux quartiers ont mené à un plus grand partage d'information et de mise en relation des acteurs sur l'année écoulée, ce qui a permis d'augmenter la réactivité de la gestion technique. De nombreuses réunions ont été organisées afin de dresser les constats et d'identifier des pistes d'actions notamment sur la thématique des déchets ou encore de la sécurité.

Ces avancées ont pu être partagées avec les partenaires et validées par toutes les instances lors de la Revue de projet, instance de gouvernance pilotée par la Préfecture, qui a eu lieu fin juin 2023.

**TFPB**

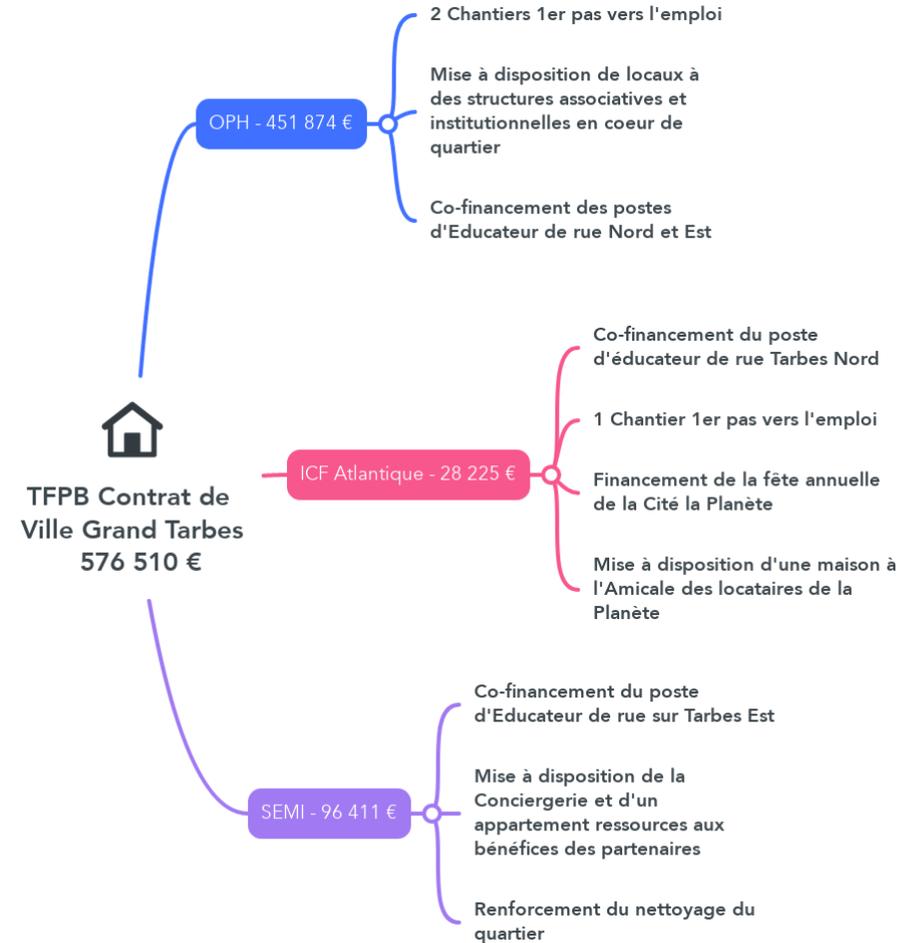
**L'abattement de la TFPB : une mesure fiscale au bénéfice des quartiers**

L'abattement de TFPB est une mesure fiscale d'exonération partielle des bailleurs sociaux, supportée partiellement par les collectivités locales (villes de Tarbes et de Lourdes), dans un objectif de redéploiement financier au bénéfice des quartiers.

La convention fixant des contreparties à cet abattement fiscal constitue une des annexes obligatoires aux contrats de ville. L'abattement de 30% sur la base d'imposition pour les logements situés dans les quartiers prioritaires permet aux organismes HLM de compenser partiellement les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques de ces quartiers. Il permet également de définir un programme d'actions avec les partenaires, avec des contreparties négociées.

3 bailleurs sociaux, OPH 65, SEMI et ICF Atlantique, sont concernés sur les quartiers prioritaires (QPV) de Tarbes et de Lourdes, pour un montant total d'abattement de 717 826 € (dont 141 316 € sur Lourdes et 576 510 € sur Tarbes).

La proposition des actions s'appuie sur un travail partenarial, piloté par l'Etat, avec l'appui du GIP, et associant le Conseil départemental, les villes de Tarbes et de Lourdes, et la CATLP, en lien avec les conseils citoyens.



## Equipements de proximité

### Lancement de l'espace de vie sociale – Dans6T



En 2023, **Dans6t** se trouvait dans une phase d'expérimentation relative à l'obtention d'un agrément futur pour un espace de vie sociale, accordé par la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Pyrénées, agrément axé autour de quatre thèmes :

- l'isolement
- la parentalité
- le numérique
- l'accompagnement individuel et collectif

Dans ce cadre, plusieurs actions ciblées ont été proposées à environ 300 personnes, notamment :

- Des sorties culturelles seniors mensuelles ;
- Un atelier danse parents/enfants ;
- Un atelier « Balance ton corps » à destination des femmes, construit à partir de leurs besoins et envies ;
- L'accompagnement numérique à visée socio professionnelle, assuré par le conseiller numérique (rédaction de CV, Parcoursup...) ;
- Des ateliers numériques thématiques d'information et de sensibilisation (réseaux sociaux, cyber harcèlement...)
- L'atelier Game and Talk, approche préventive des jeux vidéo ;
- L'accompagnement personnalisé d'une trentaine de stagiaires accueillis par l'association par an ;
- L'accompagnement d'associations locales (développement de compétences, facilitation de réseautage, amorçage et orientation de projets d'économie sociale et solidaire) ;

Au travers de ces initiatives, un soutien a été apporté à environ 300 personnes, favorisant ainsi leur intégration sociale et professionnelle tout en contribuant au développement de leurs compétences et de leur bien-être.

### Lancement de l'Espace de Vie Sociale – Maison de quartier de Mouysset

La Maison de Quartier Mouysset, équipement de proximité porté par la Mairie de Tarbes, a été labellisée en mars 2023 par la caisse d'allocation familiale (CAF). C'est un équipement de proximité destiné à l'accueil, l'écoute des habitants, l'animation de la vie sociale.

Il a vocation à :

- Renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage
- Encourager, coordonner et accompagner les initiatives des habitants en favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Durant toute l'année 2023, l'espace de vie sociale a proposé des espaces d'écoutes, de rencontres accueillants et intergénérationnels, des activités et des sorties variées, culturelles et sportives pour tous les âges. Des accompagnements de groupes ou individuels sur des projets divers (insertion professionnelle, développement de l'autonomie, ...) ont été mis en place en collaboration avec les personnes bénéficiaires de l'action et de nombreux partenaires.



## 2.2.2) Développement économique et Emploi

Cités de l'Emploi

Une démarche expérimentale pour soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle dans les QPV

En 2020, le territoire a été retenu comme site expérimental pour porter la Cité de l'emploi de Tarbes et de Lourdes, démarche déployée en 2020 par le Ministère de la cohésion des territoires sur une vingtaine de territoires de la politique de la ville. En 2023, 84 territoires, au total, ont rejoint l'aventure au niveau national.



**Pas un dispositif « de plus »,  
mais une démarche innovante  
en faveur de l'insertion et de l'emploi**



**Pour mieux coordonner  
Pour renforcer les dispositifs existants  
Pour inventer de nouvelles actions**

Co-pilotées par la Préfecture et le GIP, en associant l'ensemble des acteurs du Service Public de l'emploi de Proximité (SPEP) et de la Politique de la Ville, les Cités de l'emploi constituent une expérimentation visant à améliorer l'accès à l'emploi et l'insertion des habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

### Un nouvel espace de travail collaboratif : les comités techniques de suivi

En proposant une collaboration renforcée entre tous les opérateurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, l'idée est d'être plus « efficace ». Ce nouveau collectif se réunit un après-midi toutes les six semaines à Lourdes, afin de travailler de concert sur des situations dites « complexes ».

Il se compose d'un conseiller de France Travail et de Cap emploi, d'un référent pro de la Mission locale et du Conseil départemental ainsi que d'éducateurs de rue, de chargés d'emploi-insertion, d'assistants de service social et de médiateurs sociaux, et de tous les acteurs locaux qui souhaitent s'y associer.

Ce nouvel espace de travail collaboratif permet de mieux appréhender certaines situations complexifiées par de nombreux freins que rencontrent les habitants des quartiers : mobilité, garde d'enfants, manque de réseaux, fracture numérique, problèmes de maîtrise de la langue, problématiques de santé ou situations sociales difficiles...

L'idée est de garantir aux résidents des quartiers prioritaires, les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information, le même accompagnement celles proposées à l'ensemble de la population.

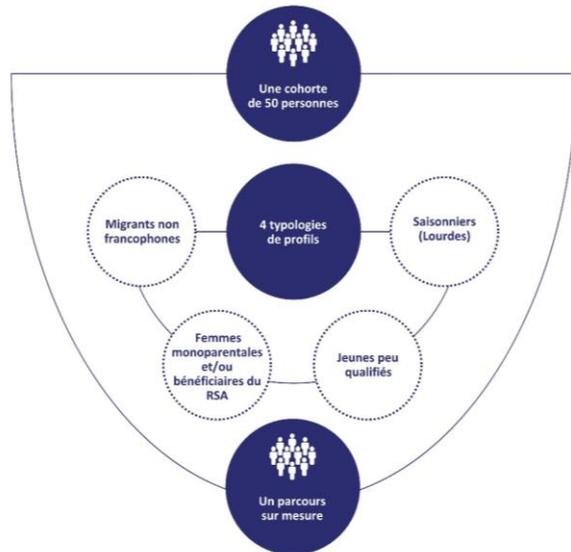
### Le demandeur d'emploi au centre de l'attention du collectif



que

Identifier les parcours, les risques de décrochage et veiller à une meilleure articulation entre les différents acteurs est un des objectifs principaux de l'expérimentation. Ainsi, en 2023, près d'une centaine de personnes, issues des QPV de Tarbes et de Lourdes, ont pu bénéficier d'un accompagnement « sur mesure ». Pour cela, des actions innovantes, en partant des besoins identifiés, ont été testées afin de lever certains freins.

### Un déploiement d'actions progressif, qui part des besoins des personnes



### Actions innovantes

- Action à destination des femmes monoparentales et/ou bénéficiaires du RSA ;
- Action Formation français sur objectifs spécifiques (FOS) à destination des salariés allophones des structures ACI ;
- Deux chantiers « 1er Pas vers l'emploi » (Lourdes) ;
- Action d'auto-réhabilitation accompagnée des logements avec les Compagnons Bâisseurs ;

- Action Garde d'enfant à domicile en horaire décalés à destination des personnes en démarche d'insertion.

L'ensemble des actions est co-construit en partenariat avec les acteurs locaux qui œuvrent au sein des quartiers. Ainsi, Dans6t, Les Petits Débrouillards, Poing d'1 Pacte 65, Wimoov, La coopérative d'Activité et d'emploi Kanopé, CitésLab, le CIDFF, la compagnie Poil au Nez constituent de véritables « ressources » locales très réactives et forces de proposition. D'autres viendront sûrement rejoindre l'aventure en 2024 !



**Embarquer les entreprises du territoire et améliorer le rapprochement offres/demandes d'emploi**

## Veille Socio Économique

- Partenariat avec le club « Les entreprises s'engagent » autour d'une action « Un job pour un job » avec l'association Poing d'1Pacte ;
- Action « Mobilisation vers le monde de l'entreprise des personnes résidant dans les quartiers.

La Cité de l'emploi a également pour objectif d'intégrer à la démarche le monde de l'entreprise, dont certains secteurs sont en tension. La Fédération du BTP et des associations de l'Économie Sociale et Solidaire sont embarquées dans l'aventure comme Entraide Services et Villages Accueillants, et le Club des Hôteliers et des Restaurateurs de Lourdes a également rejoint l'expérimentation. 2024 poursuivra l'objectif de rapprocher les publics éloignés de l'emploi du monde de l'entreprise.

## La mobilisation prioritaire du droit commun

La territorialisation et la mobilisation de l'offre de service des opérateurs du service public de l'emploi et des dispositifs de droit commun des politiques de l'emploi est l'enjeu premier.

Un Service Public de l'Emploi de Proximité (SPEP) Politique de la ville, animé par l'Etat, réunit France Travail, Cap Emploi, la Mission Locale, le Département, le Conseil Régional, les villes, la CATLP et le GIP.

En 2023, on peut notamment citer la continuité de la mobilisation renforcée de France Travail sur les quartiers prioritaires :

- la mission du FSE : accompagnement renforcé sur 6 mois afin d'accompagner intensivement des habitants des quartiers, de plus de 26 ans ;
- les permanences à l'EPIC sur Solazur, en partenariat avec le Conseil départemental.

## Maintien des outils confortés pour aller vers les publics les plus éloignés de l'emploi, jeunes comme adultes

L'évaluation à mi-parcours des Contrats de ville a confirmé que les éducateurs de rue en charge de l'insertion socio-professionnelle des jeunes majeurs éloignés de l'emploi, tout comme la médiatrice emploi et soutien au numérique ou la cheffe de projet CitésLab de la CA-TLP, avaient une vraie plus-value pour toucher des publics dits « invisibles » et faciliter leur retour dans un parcours emploi ou de création d'entreprise, en lien avec le droit commun.



## Soutien au droit commun

**CitésLab** a par exemple été affirmé comme l'outil pivot en matière d'amorçage de projets d'activités économiques sur l'ensemble des quartiers politique de la ville.



324 personnes accompagnées depuis sa création en 2017  
 70 personnes reçues en 2023 dont 46% intentionnistes, 34% en devenir et 20% en activité  
 37% sont des hommes et 63%, des femmes  
 12% ont créé leur entreprise et 39% ont suivi un parcours entrepreneurial  
 Ce dispositif piloté par BPI France, est porté localement par la CA TLP, avec un appui financier du GIP et de la Région Occitanie.

**Les ateliers de l'entrepreneuriat** portés par ATRIUM FJT viennent compléter le dispositif CitésLab dans la concrétisation du projet au travers d'une forte collaboration et la co-animation d'actions collectives.

## Le dispositif « d'aller vers » : un véritable projet de territoire

Dans le cadre de la rénovation des Contrats de ville, réalisée en 2019, l'évaluation de l'action menée pour « aller vers » les jeunes les plus éloignés de l'emploi sur

Laubadère s'est avérée très positive. Au vu de ces éléments, le Conseil d'administration du GIP a décidé d'étendre ce dispositif – en 2020 – sur l'ensemble des QPV de Tarbes, de manière complémentaire à l'action menée par la prévention spécialisée, dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance. A cet effet, deux actions, maintenues en 2023, ont été déployées de manière concomitante et complémentaire :

- le recrutement d'une éducatrice de rue en charge de l'insertion socio-professionnelle sur le QPV de Tarbes Est - projet retenu dans le cadre de la stratégie pauvreté, il est cofinancé par les bailleurs sociaux dans le cadre de la convention d'abattement de TFPB (OPH 65, SEMI, ICF Atlantique).
- la poursuite du travail des deux conseillers de proximité à la Mission Locale dans le cadre du PIC repérage visant à favoriser la détection et l'insertion des jeunes de 16 à 29 ans, à l'aide du camion aménagé en bureau mobile, et en collaboration avec les acteurs de terrain présents sur les quartiers.

### Mobilité

### Des actions pour permettre une remobilisation et une mise en action concrète des personnes

Les chantiers « premiers pas vers l'emploi » permettent à des jeunes ou des adultes très éloignés de l'emploi de vivre une première expérience salariée en effectuant des missions simples de réhabilitation sur du collectif de bailleurs sociaux (via l'Association Intermédiaire (AI) Entraides Services). En 2023, tous les chantiers prévus ont été réalisés.



Quatre commanditaires se sont engagés en 2023 : ICF Atlantique (1 chantier), l'OPH 65 (3 chantiers), la CATLP (un chantier environnement, cofinancé par le FIPD) et la ville de Lourdes (en partenariat avec la Cité de l'Emploi). Les éducateurs de proximité (PRE, GIP, ville de Lourdes) assurent l'accompagnement éducatif des jeunes pendant les chantiers. Par ailleurs, Villages Accueillants a assuré

l'encadrement technique sur les chantiers de l'OPH, amenant une plus-value importante.

Le bilan commun fait apparaître que cet outil est vecteur de citoyenneté, facilite l'ancrage des éducateurs sur le quartier et permet la découverte du territoire par les participants. Par ailleurs, la possibilité de tester les savoirs être d'une personne permet ensuite de le positionner sur une formation ou un emploi.

**Depuis 2016, plus de 44 chantiers ont été réalisés, pour 193 participants**

### Le renforcement des moyens dédiés à la mobilité

Le GIP soutient depuis plusieurs années l'auto-école sociale portée par MOB 65, en complément du Conseil Départemental, afin de permettre à des publics rencontrant différentes difficultés d'accéder au permis de conduire. En 2023, 21 habitants des QPV, 17 à Tarbes et 4 à Lourdes, grâce à l'implantation de MOB65 deux jours par semaine à l'Espace Cazenave, ont pu bénéficier d'une prise en charge de leur code et de leur permis à hauteur de 1500€, moyennant leur engagement assidu dans les cours organisés par l'auto-école et une participation d'environ 300€ chacun.

De son côté, en 2023, WIMOOV a déployé une action consacrée au maintien d'une mobilité autonome des seniors, exclusivement à Lourdes.

### PaQte

**Une collaboration renforcée avec les entreprises nationales et locales à travers l'initiative « la France une chance, les entreprises s'engagent » et les dispositifs « Plan 10 000 entreprises et PaQte avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises »**

Le PAQTE vient prendre la suite de la charte « Entreprises et quartiers », comme outil de mobilisation du partenariat entre les entreprises et les acteurs de l'emploi sur les QPV. Initié par le Ministère de la Ville, il constitue une approche originale de collaboration entre le monde économique et les acteurs de la politique de la ville. Il vise à accroître l'implication des entreprises dans le développement économique et social des quartiers prioritaires, en favorisant la mise en œuvre d'actions qui participent à lever les freins à l'emploi et l'insertion des habitants. La co-animation et le suivi des engagements ont été confiés à la CCI, en cohérence avec le portage du club « les Entreprises s'engagent ».

### 2.2.3) Cohésion sociale

La cohésion sociale est un champ sur lequel la politique de la ville intervient fortement depuis de nombreuses années. De nouvelles orientations ont été confortées dans le cadre du PERR 2019 / 2023 : l'inclusion numérique, la santé et la parentalité.

Santé

Un soutien conforté aux actions menées en matière de santé dans le cadre de la rénovation des CDV

Dans le cadre de la rénovation des Contrats de ville, la thématique de la santé a été plus spécifiquement investie en 2022-2023. Le travail mené en concertation avec les institutions, les associations et les habitants, fait ressortir des besoins renforcés en matière de démographie médicale et d'éducation à la santé.

La médiation en santé menée par la CPAM s'est poursuivie en 2023 dans les quartiers politique de la ville de Tarbes et de Lourdes.



**La médiation en santé est la co-construction d'une relation entre un public et des acteurs en santé pour favoriser l'accès aux droits, aux soins et à la prévention.** C'est un rôle de passeur, de faiseur de liens. Le médiateur travaille dans une relation de grande proximité avec les personnes pour les mettre en confiance, les orienter et les accompagner ; dans un souci de confidentialité, de neutralité et en visant l'autonomie des personnes et des structures de santé. Son rôle est de mieux comprendre les freins et de trouver des leviers pour l'accès aux soins et aux droits.



553 personnes accompagnées en 2023 à l'occasion de 24 actions collectives (Ateliers prévention, dépistage, nutrition, ateliers parents...)



1401 personnes rencontrées dont 394 accompagnements renforcés



Education

Un volet éducatif réaffirmé : des actions pour accompagner les élèves dans leurs parcours, en complément de l'Éducation nationale

## Un dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité primaire et collège déployé sur l'ensemble des quartiers prioritaires de Tarbes et d'Aureilhan

Le CLAS, dispositif national piloté par la CAF, est activé sur l'ensemble des territoires de la politique de la ville. Il vient en complément de la mesure « devoirs faits » et de l'aide personnalisée proposée par l'Education Nationale. Il prend appui sur trois axes :

- l'accompagnement à la scolarité pour l'élève ;
- l'accompagnement des parents dans leurs relations avec l'école et le devenir parent d'élève ;
- l'ouverture culturelle.

Pour l'année scolaire 2023-2024, environ 277 enfants et jeunes des quartiers PV ont été accompagnés par les acteurs du CLAS ainsi que leurs familles. Ils ont joué un rôle essentiel durant le premier confinement (maintien du lien avec les familles et les écoles, copies des cours,...) et plus largement durant cette période de crise.



Pour mémoire, chaque quartier prioritaire tarbais dispose d'un CLAS :

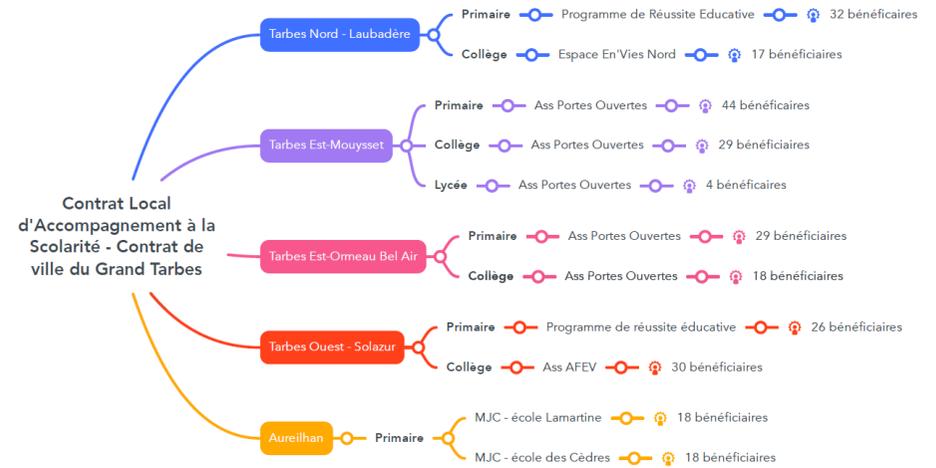
**Laubadère** : CLAS à destination des collégiens porté par la mairie de Tarbes (Espace En'Vies Nord) avec un lien étroit avec le collège Paul Eluard ; CLAS à destination des primaires porté par le PRE ;

**Solazur** : CLAS à destination des primaires porté par le Programme de Réussite Educatif de la Caisse des écoles de la Mairie de Tarbes et des collégiens porté par l'AFEV. Les orientations sont notamment effectuées par l'école Henri IV et le collège Pyrénées ;

**Mouysset** : CLAS porté par l'association Portes Ouvertes à destination des primaires, collégiens et lycéens au cœur du quartier, en lien avec l'école Jean Macé ;

**Ormeau Bel Air** : CLAS porté également par l'association Portes Ouvertes à destination des primaires des écoles Voltaire et Ormeau Figarol et des collégiens des collèges Voltaire et Desaix.

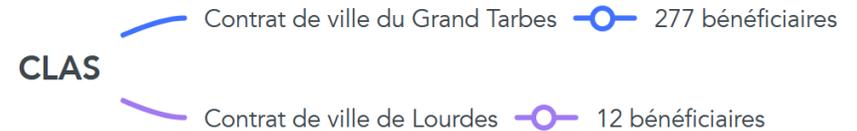
Sur le quartier des Cèdres, le CLAS est porté par la MJC Aureilhan. Pour l'année scolaire 2023-2024, 36 élèves ont pu bénéficier hebdomadairement de cet accompagnement.



## Le Programme de Réussite éducative (PRE), adossé à la politique de la ville

### Qu'est-ce que le PRE ?

Le Projet de Réussite Éducative (PRE) est intégré au Projet Éducatif Local (PEL), C'est



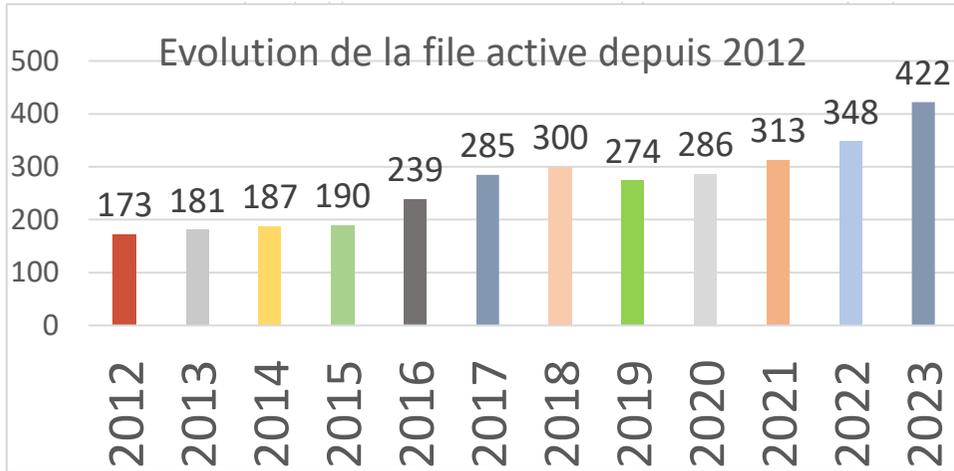
également un axe majeur du contrat de la Politique de la ville sur son volet éducation. Sa gestion administrative et financière est confiée à la Caisse des Écoles (établissement public communal) qui a modifié ses statuts en 2005 pour intégrer le dispositif à ses missions.

C'est un programme de proximité qui se veut agir au plus près des enfants, des jeunes, AVEC leurs parents. La démarche d'accompagnement personnalisé allié à une prise en charge globale des situations, permet d'établir des diagnostics précis et partagés sur les populations les plus en fragilité. De plus, en basant son action sur un partenariat dynamique et élargi, le P.R.E permet d'avoir une vision globale de l'ensemble des ressources éducatives mobilisables sur son territoire d'intervention.

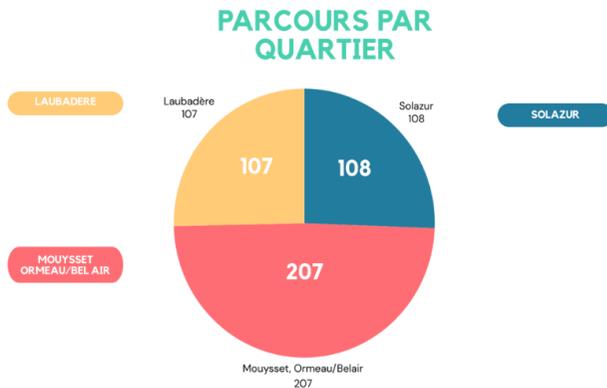
### Les objectifs :

- **Maintenir la continuité de la scolarité** à distance : élèves accompagnés par le PRE et hors PRE résidant sur un QPV ;

- Renforcer le soutien scolaire dès la reprise de l'école ;
- Participer aux initiatives collectives pour :
  - o Réduire la fracture numérique ;



ou en rupture scolaire et sociale



### Un élargissement des publics

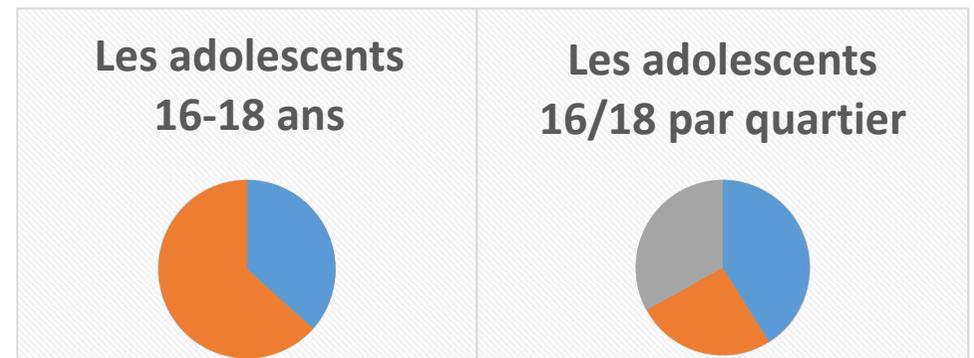
Le PRE s'adresse initialement aux enfants de 2/16 ans, depuis 1er juillet 2016 la ville a étendu le dispositif à la tranche d'âge des 16/18 ans afin d'assurer une continuité éducative de la petite enfance à la majorité, avec un poste de médiateur sous dispositif adulte-relais. L'intervention du PRE se situe dans une logique de coéducation, pour agir "AVEC" les parents, les enfants, les jeunes sur une démarche de développement du pouvoir d'agir en :

- Garantissant la continuité de l'accompagnement du jeune
- Maintenant l'assiduité et la persévérance scolaire
- Faisant de la remédiation et du rattrapage scolaire si nécessaire
- Apportant une aide à l'orientation et/ou à l'insertion

Données quantitatives	3 types de situation pour les 16/18 ans accompagnés		
	Nombre de jeunes suivant un cursus scolaire	Nombre de jeunes en voie de décrochage scolaire	Nombre de jeunes en rupture scolaire et souvent sociale
Garantir la continuité de l'accompagnement du jeune	100		
Maintenir l'assiduité et la persévérance scolaire			
Faire de la remédiation et du rattrapage scolaire si nécessaire			2
Apporter une aide à l'orientation et/ou à l'insertion		4	6

### Les structures partenaires dans l'accompagnement des 16/18 ans :

- La mission locale
- La promo 16-18, Afpa
- La prépa-apprentissage, CFA de l'Académie de Toulouse
- Le Centre d'Information et d'Orientation, participation aux PSAD (Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs)
- Les cités de l'emploi : participation aux comités techniques de suivi organisés par le GIP politique de la ville.
- Point d'impact pour le dispositif point d'appui.



- 1- Mobiliser ou remobiliser les jeunes en voie de décrochage scolaire pour provoquer un déclic et un revirement qui les aident à retrouver confiance et motivation pour reprendre leur parcours de réussite éducative.
- 2- Valoriser le parcours éducatif des jeunes que nous accompagnons durant l'année scolaire en leur permettant de réaliser un projet qui leur tient à cœur.

Par groupe de 7 ou 8, les jeunes bénéficiaires participent à des ateliers durant 10 jours consécutifs. A l'issue de cette période, chacun peut alors financer son projet individualisé.



En 2023

15 jeunes ont participé aux ateliers « Fabrique d'Avenir »

1 jeune a financé une partie du BAFA

4 jeunes ont financé le code et des heures de conduite dans leur auto-école

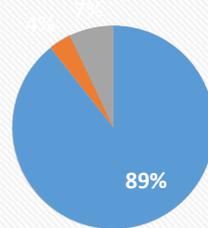
2 jeunes ont financé des tenues sportives

5 jeunes ont financé du matériel informatique et électronique



L'orientation positive des jeunes

## Les adolescents 16/18 ans par type de parcours



- Les jeunes suivent un cursus scolaire 100
- Les jeunes sont en voie de décrochage scolaire 4
- Les jeunes sont en rupture scolaire et souvent sociale 8

### Une expérimentation dans le parcours individualisé : Fabrique d'avenir

Le projet « Fabrique d'avenir » est un levier éducatif essentiel pour les équipes du programme de réussite éducative (PRE). Il permet de travailler une approche éducative innovante auprès de 15 jeunes de 15 à 18 ans. Les participants réalisent des petits travaux de peintures encadrés **par un travailleur social du PRE et un agent technique du service éducation**. Cette démarche d'accompagnement s'inscrit dans le parcours individualisé du jeune, selon deux objectifs :

Agir en amont pour favoriser une insertion socio-professionnelle des jeunes avait été identifié comme un objectif important du Contrat de ville, objectif se situant à la croisée du volet Education et du volet Emploi. C'est également un axe prioritaire du PAQTE.

**Le dispositif interministériel et partenarial porté par les ministères de l'Education nationale, de la Jeunesse et des sports, de l'Enseignement supérieur et de la recherche et de la Politique de la Ville, les Cordées de la réussite constituent le cadre de référence national pour la mise en œuvre d'actions visant à accroître les opportunités de parcours des collégiens et des lycéens qui peuvent être "empêchés" du fait de leur origine sociale et/ou territoriale, à envisager des études post-bac.**

L'objectif est de lever les obstacles psychologiques, sociaux, culturels qui peuvent freiner ces jeunes dans la construction de projets qui leur correspondent. Plusieurs Cordées interviennent dans les Hautes-Pyrénées dont Egalité active/Université Toulouse 3 - Paul Sabatier (UT3) par une présence effective sur le territoire.

300 enfants concernés en milieu scolaire

311000 euros de crédits DRAC délégués depuis 2018

Le partenariat mis en place avec les établissements scolaires et les acteurs de terrain permet un meilleur ciblage des élèves des QPV. Pour l'année scolaire 2022-2023, parmi les 868 élèves inscrits dans cette cordée, 211 sont issus des QPV.  
7 résidences de territoires

Culture

La convention « Culture et politique de la ville dans les Hautes-Pyrénées », signée entre la DRAC, le GIP et les collectivités locales pour la période 2018/2020, prolongée par avenant jusqu'à fin 2023.  
35 projets différents



Cette convention triennale et sa prolongation marque la volonté de renforcer les actions et le partenariat sur ce champ.

Sa mise en œuvre a permis de faire converger la stratégie et des moyens financiers au sein d'un appel à projet commun culture et politique de la ville. La DRAC délègue au GIP ses crédits d'intervention dans ce cadre-là, de manière complètement atypique en France.

Sport

Un territoire impliqué pour la pratique sportive

Cette convergence de moyens a apporté une vraie plus-value depuis 2018 sur les QPV : 45 projets différents avec une forte dimension artistique ont été soutenus sur quatre ans, avec un soutien financier de la DRAC de 311 000 €.

10 ont été menés avec des établissements scolaires, en particulier les deux résidences de territoire, soit environ 300 enfants participant à des projets chaque année au sein des établissements scolaires.



En matière d'accès aux sports, la ville de Tarbes est particulièrement impliquée à travers le projet européen CapasCités qui permet de développer des ateliers de pratique sportive dans tous les QPV et s'accompagne d'un travail de recherche mené en partenariat avec l'Université. L'ouverture de la Maison sport santé en 2021 permet désormais d'ancrer ce travail dans la durée.

La CATLP a pris part, dans le domaine du sport, aux objectifs du Contrat de Ville en proposant dans un des QPV un stage « Sauve Nage » permettant aux plus jeunes enfants de se sauver d'une éventuelle noyade. Cette action sera développée sur le contenu et sur d'autres territoires les prochaines années.

D'autres acteurs sportifs s'investissent sur les QPV à l'image :

- d'UST Nouvelle Vague qui bénéficie depuis peu de nouveaux équipements sur le quartier de Laubadère ;

- de Poing d'1 Pacte, qui s'est structuré avec l'appui des partenaires et bénéficie d'un poste de médiateur sportif sous dispositif adulte relais depuis 2019 : il utilise la boxe éducative comme support de médiation et de lien avec les publics et développe des projets innovants (« chess boxing », boxing tour dans les quartiers,...) ; Poing d'1 Pacte a été lauréat d'un appel à projet PIC 100% Inclusion via l'ANPSS. Le programme a été lancé en Octobre 2022 et permet d'accompagner une trentaine de jeunes dits « invisibles » dans une visée d'insertion socio-professionnelle.

- de l'opération « La roue tourne » de l'Office Départemental des Sports qui visent à favoriser l'autonomie des personnes, à rompre l'isolement en leur apprenant à faire du vélo, ...

### La Banque Sport et Culture en 2023

Le guichet unique d'aides à la pratique sportive, mis en place depuis plusieurs années entre la ville de Tarbes, le SDJES et le GIP, se poursuit.

### 2.2.4) Priorités transversales

Participation  
citoyenne



En 2023, les Conseils Citoyens mobilisés

Des projets émanant des Conseils Citoyens et financés dans le cadre du Fonds de Participation des Habitants (FPH)

En 2023, à l'échelle de la géographie prioritaire de la CATLP, 4 projets issus des réflexions collectives menées en Conseil Citoyen ont vu le jour et ont été financés grâce au FPH, dont deux à Tarbes :

- « Journée au jardin partagé » : organisation d'une journée pour faire connaître le jardin partagé du quartier Laubadère et sa dynamique, avec l'appui de l'association Femmes Initiatives Laubadère ;
- « Fête des Mondes » : organisation d'une fête de quartier autour de l'interculturalité, avec l'appui de Portes Ouvertes 65 et de la Maison de Quartier.

Pour rappel, ce fonds est abondé par la CAF et l'OPH65.

*Une participation active des membres du collège habitants de l'ensemble des Conseils Citoyens des quartiers de Tarbes dans la concertation à la racine de l'écriture du nouveau contrat de ville.*



Valeurs de la République

Un plan national pour favoriser le dialogue avec les populations et répondre aux sollicitations et besoins des professionnels et des bénévoles



Porté par l'ANCT au niveau national et par les DREETS au niveau régional, ce plan a pour objectif d'adresser aux professionnels, agents publics, bénévoles associatifs, adultes-relais un discours clair et univoque sur les valeurs de la République et

de la laïcité. Il a pour finalité de répondre aux besoins et aux sollicitations des professionnels et des bénévoles et de leur apporter un appui et un soutien dans le cadre de leurs activités quotidiennes, fondés sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et dans une logique de dialogue avec les populations.

Le département des Hautes-Pyrénées dispose d'une douzaine de formateurs habilités pour déployer le plan "Valeurs de la République et Laïcité".

85 personnes ont été formées aux valeurs de la République et de la laïcité. A l'occasion de la semaine de la laïcité, plus de 180 élèves des sept lycées professionnels ont assisté à une conférence de Hiam Mouannès, maître de conférences de droit public à l'Université de Toulouse Capitole. Cela a donné lieu à de riches échanges permettant de mieux comprendre le principe de laïcité.

Numérique

L'inclusion numérique, une nouvelle priorité du Contrat de ville

La stratégie nationale pour un numérique inclusif, annoncée le 18 septembre 2018 et pilotée par la Société numérique de l'Agence du numérique, part du constat d'une « accélération de la dématérialisation des services publics et du retard des Français en matière de compétences numériques ». Elle prévoit d'accompagner vers l'autonomie les personnes en difficulté en appuyant la structuration des filières de médiation, d'outiller les aidants et de soutenir le déploiement d'actions locales efficaces et cohérentes par les collectivités territoriales.



L'ensemble des partenaires associés à la rénovation des contrats de ville, membres des conseils citoyens, associations, institutions, a constaté de manière unanime et avec une certaine inquiétude, que même si l'accès à l'informatique est un outil offrant de nombreux potentiels, cela représente un frein croissant dans l'accès aux droits et participe au renoncement aux droits des personnes les plus fragiles. Plusieurs initiatives d'actions d'accompagnement au numérique se sont mises en place depuis 2015 sur les QPV, qu'il convient désormais de structurer, de sécuriser et d'articuler avec le droit commun et les actions existantes menées par les partenaires.

Dans cette optique en 2023, notons la continuité de la structuration du réseau :

- Pour mailler le territoire : des postes de conseillers numériques irriguent les QPV, CCAS Tarbes, Mairie de Lourdes, associations Dans6T, RAS Melting potes (café solidaire) + deux postes de médiateurs en convention adultes-relais (engagés en 2020)
- Pour animer les territoires, notamment par la continuité de l'expérimentation sur le quartier Tarbes Nord portée par l'association les Petits Débrouillards et la France Services de Laubadère visant à faciliter l'accès aux droits par les usages du numérique. Ce projet permet de faciliter les orientations réciproques et proposer un service optimisé mêlant accompagnement individuel et collectif, temps d'acculturation thématiques, accès à des espaces ressources équipés.

> Ce sont en 2023 : 152 personnes accompagnées dont 62% de femmes

- Pour équiper les professionnels : des espaces ressources sur chaque quartier doté de matériel numérique grâce à l'ANCT ;
- Pour équiper les particuliers : un partenariat entre Dans6T et la BNP permet annuellement de récupérer 10 ordinateurs qui seront distribués à des particuliers sur les quartiers de Tarbes.
- Pour communiquer via une plaquette réalisée par quartiers et des outils collaboratifs.
- Pour faire réseau, via la mise en œuvre d'un cercle numérique qui réunit les opérateurs et collectivités engagés en faveur de l'inclusion numérique.

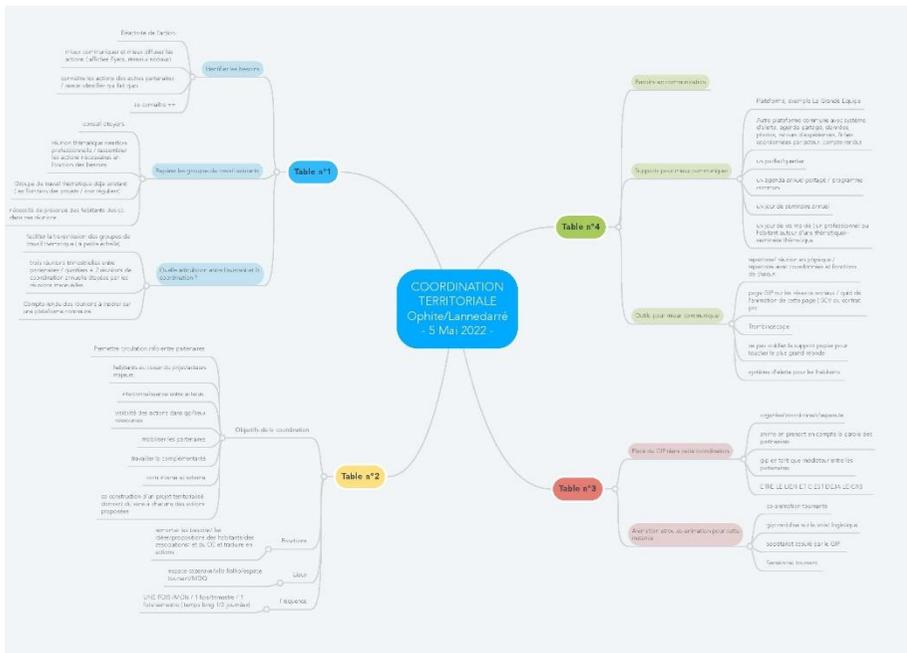
Collaboration

Coordination des acteurs de terrain et outil d'ingénierie au service du travail partenarial

### Continuité des coordinations territoriales

**L'année 2023 a permis la continuité des coordinations territoriales des acteurs de terrain.** Depuis, ces coordinations continuent, au rythme d'une par quartier et par trimestre. Ces temps privilégiés par quartier sont organisés afin d'enclencher une réflexion collective à partir de l'expertise et des constats de chacun afin :

- D'identifier les besoins de coordination et les articulations possibles avec les groupes de travaux existants au niveau du quartier ;
- De déterminer ensemble la périodicité nécessaire aux instances de coordination et le type d'animation souhaité ;
- De définir les outils de communication et collaboratifs les plus pertinents.



de mettre en œuvre un projet territorial global partagé et coordonné. Il vise un objectif de changement durable de la situation des habitants, voire de transformation et de promotion sociale. Il propose de redonner aux populations du pouvoir sur leur propre vie et leur environnement, en mettant en avant les notions de projet et de solidarité.

A cette fin, le GIP Politique de la ville s'appuie sur des instances complémentaires et a créé et utilise différents outils :

Ces instances de coordination, trimestrielles, permettent :

- **Une prise en compte collective des singularités du quartier**, notamment en ce qui concerne la programmation des actions financées dans le cadre de l'Appel à Projets du GIP Politique de la Ville ;
- **L'évaluation au fil de l'eau de l'efficacité des différents outils de communication et collaboratifs** mis au service des territoires par l'équipe du GIP Politique de la Ville et leur ajustement, le cas échéant.

### Des outils d'ingénierie de développement social local au service

Le développement social local s'inscrit dans une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants.

Comme réponse au délitement du lien social, le développement social local est une manière d'aborder le défi majeur de la cohésion sociale. Il a pour ambition

- **L'organisation de la gouvernance du GIP** à travers le recensement des réunions et instances animées, pilotées, coordonnées par l'équipe technique du GIP Politique de la Ville et leur calendrier :
  - o Equipe-projet (tous les 3èmes jeudi du mois),
  - o Cercle stratégique (1 fois/trimestre),
  - o Conseil d'administration (entre 4 et 5/an),
  - o Conseil Citoyen (1/mois hors juillet et août),
  - o Réunion d'équipe (1 fois/ semaine, mardi 9h30-11h)
  - o Coordinations territoriales (1fois/trimestre/quartier)
- **Les outils**, créés ou en cours de création qui favorisent la mise en synergie partenariale, pour une gestion de projets facilitée et concertée :
  - o Cartographie des acteurs ;
  - o Trombinoscope / Répertoire ;
  - o Plateforme pour faciliter la mise en commun

- **Les supports de communication** créés qui permettent de mettre en lumière les activités des partenaires de la politique de la ville sur les quartiers, les actualités :
  - o Brochures de programmation estivale
  - o Kit communication « quartiers connectés » ;
  - o Rapport d'activité
  - o Presse institutionnelle papier et audiovisuelle
  - o Newsletter mensuelle (padlet)
  - o Enquêtes flash
  
- **Les process administratifs** rationalisés qui permettent un gain de temps administratif :
  - o Passage à la signature électronique
  - o Lancement et exploitation d'outils collaboratifs
  - o Mise en synergie partenariale pour l'instruction des projets déposés dans le cadre des Appels à projets principal et complémentaire.

L'intention technique est de régulièrement recenser les instances, outils, supports, process, d'en créer certains et d'en améliorer d'autres afin de :

- **Favoriser la contribution réelle des habitants dans l'action publique** (information, participation, collaboration, contribution) en échafaudant un planning des CC et des ordres du jour articulés temporellement aux instances de gouvernance du GIP ;
- **Permettre une meilleure inter-connaissance et/ou coordination des opérateurs associatifs et publics** qui œuvrent sur un même territoire prioritaire grâce à la relance des Coordinations territoriales ;
- **Maximiser le temps des agents du GIP passé dans la gestion/l'émer-**



gence/l'accompagnement  
rationalisation des

ovants grâce à la

- **Faciliter la compréhension de la Politique de la Ville** par les opérateurs et les citoyens à travers des processus d'instruction
- **Mieux communiquer** à l'aide d'outils papier, de supports audiovisuels, de partenariats avec les co-
- **Capitaliser le travail** réalisé au fil des années

P Politique de la  
accessible le pro-

ers la conception  
laboratifs, le par-

gagé et le capita-



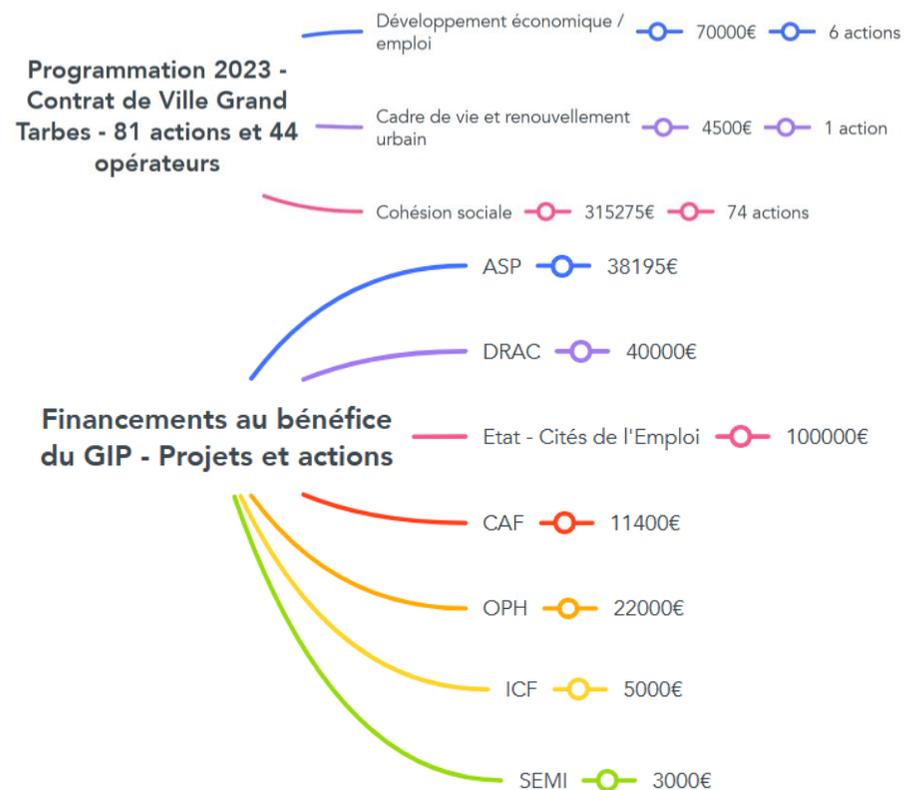
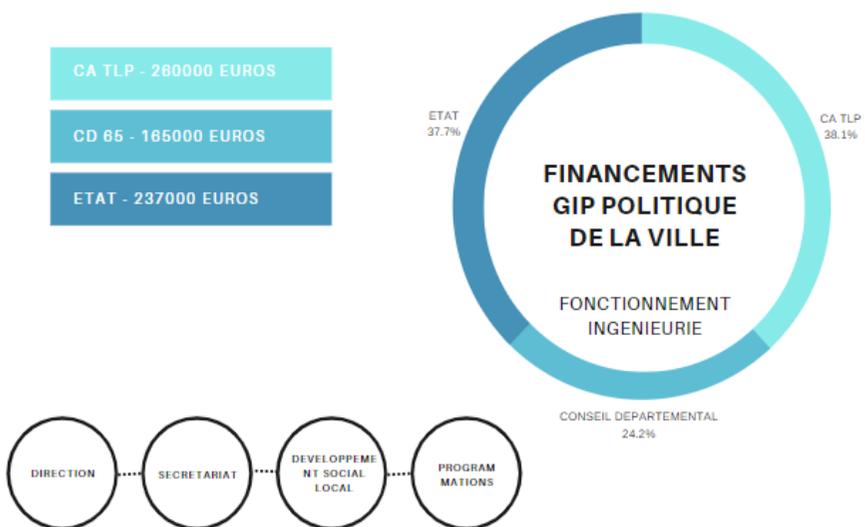
### 2.3) Bilan financier

#### Les crédits spécifiques de la politique de la ville

Il est rappelé que le partenariat existant dans les Hautes-Pyrénées en matière de Politique de la ville entre l'État, la CATLP, le Conseil Départemental, ainsi que la CAF est incarné dans un GIP mutualisateur de financements et de stratégies. Dès lors, les crédits spécifiques de la Politique de la ville sont affectés aux quartiers prioritaires du territoire par l'intermédiaire du GIP au vu du plan d'actions établi de façon partenariale par l'ensemble des institutions membres de ce GIP.

#### L'axe opérationnel des Contrats de Ville 2023

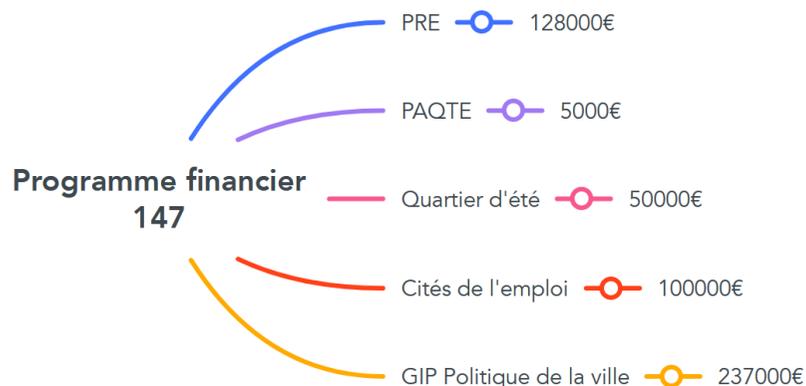
#### Les fonds structurants du GIP Politique de la Ville



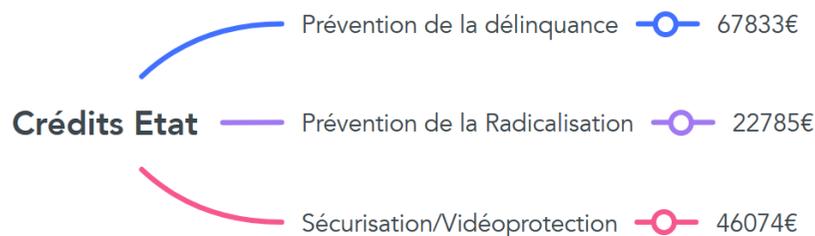
Les subventions autres qui viennent alimenter des projets dans les quartiers

Au-delà des leviers financiers mutualisés au sein du GIP pour permettre la réalisation des objectifs de la politique de la ville sur le territoire des Hautes-Pyrénées et en complément de la participation de l'État au fonctionnement et volet opérationnel du GIP, l'État alloue des crédits spécifiques répartis de la façon suivante :

**Les crédits du programme 147**



**Les crédits de l'Etat via le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (FIPD)**



**Les crédits 2023 de la Région Occitanie qui participent au déploiement des actions politique de la ville sur le territoire des Hautes-Pyrénées**

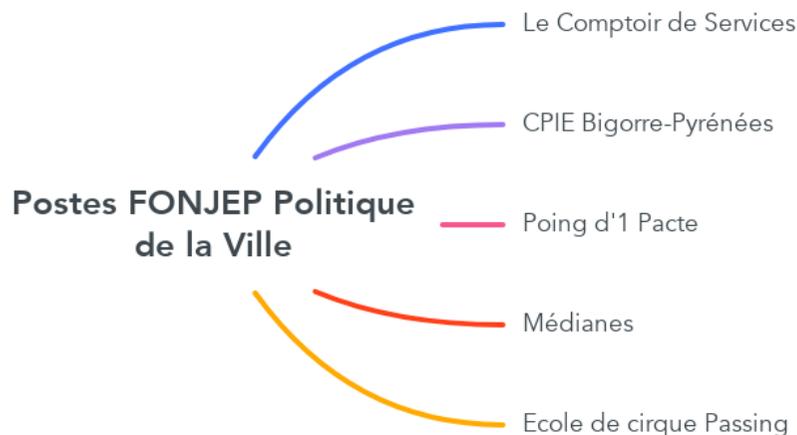


Financement dans le cadre de l'Appel à Projets Entrepreneuriat de deux opérateurs porteurs de projets (CitésLab et Atrium FJT pour Les ateliers de l'entrepreneuriat) pour un montant de 19 000€ en 2023.

**Les crédits 2023 de la CAF au titre du Fonds National de Prévention de la Radicalisation** visant la citoyenneté, le lien social, le vivre ensemble, l'accompagnement à la transition numérique et à la formation aux usages des habitants, le repli communautaire et la pédagogie du contre-discours dans l'objectif de prévenir toute sorte de radicalisation.



### L'Etat soutient également le fonctionnement de la vie associative via le FDVA 2 et par l'attribution de postes FONJEP



### La mobilisation du droit commun

La mobilisation du droit commun de l'ensemble des institutions intervient en amont ou en complément des financements « politique de la ville » alloués de façon spécifique aux actions en direction des QPV et de leurs habitants.

### Sur les actions relevant de la Santé visant à :

- Améliorer la prise en compte globale de la santé, assurer l'accès aux soins et développer le travail de prévention, développer des projets innovants visant à améliorer la santé des personnes âgées ;

Notons la mobilisation de moyens humains et financiers du CCAS de Tarbes mais aussi de la Conférence des financeurs.

### Sur les actions relevant du champ du social visant à :

- Permettre aux personnes en souffrance psychosociale de consulter gratuitement un psychologue et/ou d'être orienté vers les partenaires de la santé mentale ;

Notons la mobilisation du Conseil Départemental au titre du Programme Départemental d'insertion qui conventionne avec l'association ALEPH qui intervient sur le territoire départemental et notamment sur les QPV.



S'agissant de l'accompagnement social global, la Maison départementale de la solidarité de l'Agglomération Tarbaise tient des permanences régulières avec des travailleurs sociaux et médicaux-sociaux sur les quartiers Laubadère, Mouysset, Solazur, Aureilhan.

Un projet d'accueil mutualisé entre plusieurs partenaires de la politique de la ville sur le quartier Laubadère est en cours de finalisation dans le cadre du Schéma de Service aux familles et de l'Accueil Social Inconditionnel.

### Sur les actions relevant de la petite enfance et de la jeunesse visant à :

- Garantir les conditions de la réussite éducative de tous ;

Notons un fort investissement, en moyens humains et financiers de la ville de Tarbes (services jeunes/éducation), du CCAS (moyens humains et financiers) et du Conseil départemental et de la CAF. A noter également le soutien financier et humain de la commune d'Aureilhan à la MJC d'Aureilhan, particulièrement présente sur le quartier des Cèdres.

- Garantir la démocratisation de la culture pour tous ;

Notons un partenariat étroit dans le cadre des « chantiers jeunes culture et patrimoine » se poursuit avec le Département, la CAF et l'Etat. Afin de dynamiser les territoires en termes d'offres d'activités de culture scientifique et technique pour les jeunes, le Conseil Départemental accompagne également l'association Les Petits Débrouillards en finançant le poste de la coordinatrice départementale au titre du FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire).

- Permettre le développement du lien parent/enfant : **les Lieux Accueil Enfant Parent** :



L'Atelier de Geppetto, porté par le CCAS de Tarbes ;  
 « La P'tite Récré » et « La Courte Echelle », portés par le Département travaillent de concert avec la CAF et les autres partenaires pour être présents dans les QPV et propose ainsi des espaces de soutien à la parentalité pour des familles avec des tout-petits.

Sur le champ de la parentalité, l'appel à projet commun permet de mobiliser les crédits du GIP PV de manière complémentaire aux crédits de la CAF et du Département.

#### Sur les actions relevant de l'emploi et du développement économique visant à :

- Garantir les mêmes chances d'accès à l'emploi et/ou à l'insertion

Depuis 2015, le Conseil d'administration du GIP a fait de ce volet une priorité du Contrat de ville, en y consacrant au moins 20 % de financement sur l'enveloppe annuelle. Comme indiqué supra, la mobilisation de la TFPB constitue un levier financier important (plus de 110 000 € ont été fléchés vers des actions emploi en 2023).

Fort de ses compétences dans le domaine économique, la CA TLP a mobilisé de notables moyens de droit commun en 2023 tant financiers qu'humains sur des actions visant à identifier de nouveaux leviers de développement économique :

- ✓ le portage de la démarche CitésLab, pour la 6ème année, à l'échelle des QPV constitue un montant de 19 400€ ;
- ✓ le financement d'un chantier 1er Pas vers l'emploi (balisage des sentiers de randonnée, en partenariat avec le service environnement)
- ✓ Par ailleurs, le Conseil Départemental a soutenu les actions visant à accompagner de façon renforcée vers l'emploi, les publics des QPV les plus éloignés, en lien avec le PTI et le PDI. Concrètement :
- ✓ « Ha-Py Parrainage » permet à des chercheurs d'emploi d'être coachés par des élus, des cadres ou dirigeants d'entreprises locales.
- ✓ Crit Interim à Lourdes, par contractualisation avec le Département, propose une action sur 6 semaines à des personnes bénéficiaires du RSA afin de les aider à valider un projet professionnel et retrouver un emploi.
- ✓ l'association ACOR (Action pour le conseil et le recrutement), qui a contractualisé avec le Département pour accompagner de façon soutenue des

chercheurs d'emploi, organise des cafés de l'emploi sur le territoire (principe d'une mise en contact directe d'entreprises qui recrutent avec des demandeurs d'emploi)

- ✓ la chargée des Clauses d'insertion sociales qui promeut la clause (Cf supra)

France Travail dédie spécifiquement deux conseillers aux habitants des quartiers prioritaires.

Afin d'accompagner l'émergence de nouveaux leviers de développement économique, il est à noter l'appui financier déterminant de la BPI sur le projet CitésLab (plus de 16 000 €).

De plus, les actions visant à mobiliser les partenaires de l'emploi de droit commun autour d'une analyse et d'actions ciblées sur les QPV, mais aussi de repérer et mobiliser les personnes, jeunes comme adultes, les plus éloignées de toute forme d'accompagnement à l'emploi afin qu'elles retrouvent un parcours positif ont majoritairement mobilisé les moyens humains et financiers de droit commun de l'État (DREETS), ainsi que de ses opérateurs acteurs du Service Public de l'Emploi (en particulier Pôle emploi).

#### Sur les actions relevant du cadre de vie et du renouvellement urbain visant à

- Améliorer le cadre de vie des habitants

Les actions prévues dans le cadre de ce pilier sont majoritairement accompagnées par le droit commun de l'État (moyens et financements), tant dans le cadre des projets NPNRU (droit commun DDT+ANRU) que des opérations Opah RU (droit commun DDT + ANAH). Il est également à noter la mobilisation de la CDC sur certaines actions, ainsi que du FEDER.

Sur ce pilier, la CATLP a mobilisé ses moyens humains de droit commun pour assurer la prise en compte des QPV dans la stratégie urbaine à l'échelle de la ville et de l'agglomération, mais aussi des moyens financiers dans le cadre des études NPNRU en cours.

## 2.4) Perspectives 2024

### Un nouveau contrat de ville Tarbes Lourdes Pyrénées Engagements quartiers 2030



Le contrat de ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées Engagements Quartiers 2030 succèdera à compter d'avril 2024 aux contrats de ville du Grand Tarbes et de Lourdes 2015-2023.

Il constitue le cadre d'action d'une politique de la ville renouvelée, qui se verra réactualisé en 2027. La loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, et plus précisément son article 6, en fixe le cadre.

La circulaire de la secrétaire d'Etat en date du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030, et l'instruction en date du 4 janvier 2024 relative à la gouvernance des contrats de Ville Engagements quartiers 2030, en rappellent les principes structurants à savoir :

- Une mobilisation partenariale élargie à l'échelle de chaque territoire ;
- La prise en compte de la participation citoyenne dès l'élaboration du contrat de ville, permettant l'identification des grandes thématiques et projets à conduire tout au long du cycle 2024-2030 ;
- L'articulation du contrat de ville avec l'ensemble des contractualisations existantes sur le territoire pour s'assurer de la forte mobilisation du droit commun.

Ces principes structurants permettront de :

- Simplifier et accélérer l'action publique, pour produire des résultats tangibles et mesurables pour les habitants ;
- Assurer des réponses adaptées aux attentes des habitants en matière d'emploi, de transition écologique, d'éducation, d'accès à la culture, au sport et plus généralement d'accès à tous les services publics.

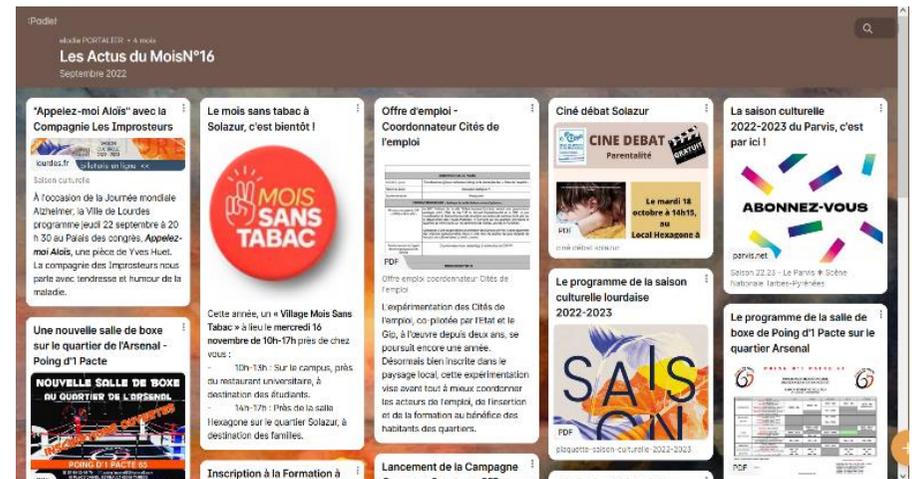
Ainsi le contrat de ville constituera le cadre de déploiement des stratégies territorialisées permettant de répondre aux enjeux les plus prégnants identifiés à

l'échelle du territoire, en assurant une déclinaison et un suivi par quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) en lien étroit avec les habitants et avec la mobilisation effective des acteurs publics et privés.

## Communication

L'année 2023 sera marquée par l'approfondissement de la réflexion autour d'une stratégie de communication rythmée par les temps forts de la gouvernance du GIP, tournée vers les habitants et les acteurs de la Politique de la Ville.

Les outils déjà développés seront optimisés et actualisés (padlet, kits numériques, programmation estivale, Frama : tableaux, sondages, traitement de texte collaboratif...).





En 2017, avec la création de l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, un nouveau pacte financier et fiscal a été voté le 28 juin. Il a permis en particulier aux communes concernées par des quartiers en difficulté (notamment Tarbes, Lourdes et Aureilhan) de conserver des ressources suffisantes et a minima équivalentes à celles dont elles disposaient en 2016, et ce alors même que l'application du droit commun aurait conduit ces dernières à une diminution de leurs ressources propres.

Ce pacte constitue toujours un fondement du maintien des grands équilibres de la communauté d'agglomération.

*« Le pacte financier et fiscal est un outil de gestion du territoire. Dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, il vise à mieux connaître son territoire du point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires pour réaliser des projets du bloc communal constitué des communes et de l'EPCI. Il s'articule au projet de territoire et au schéma de mutualisation en identifiant les modalités de mise en commun des moyens financiers et fiscaux du bloc communal. »*

*Source : CNFPT*

### 3 – PACTE FINANCIER ET FISCAL

## 4- MODALITES D'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (DSU)

La ville de Tarbes, bénéficiaire de la DSU, mobilise ses politiques publiques en direction de ses quartiers et notamment de ses quartiers prioritaires et de leurs habitants. En 2023, la ville de Tarbes a perçu au titre de la DSU, un montant de 6 187 448 €, qui a permis de soutenir de nombreuses actions, notamment dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse, de la médiation sociale, de l'action sociale et de la solidarité, de la culture, du sport et du cadre de vie.

Cette DSU vient renforcer et compléter les moyens financiers déjà mobilisés par la ville de Tarbes en 2023 :

- 4 889 200 € de subvention de la Ville de Tarbes à la Caisse des Ecoles ;
- 1 090 014 € de budget personnel et fonctionnement du service Jeunesse et Vie citoyenne ;
- 2 719 000 € de subvention de la ville de Tarbes au CCAS ;
- 66 640 € d'autres subventions en lien avec l'action sociale ;
- 1 135 637 € de subventions versées dans le domaine sportif ;
- 358 550 € de subventions versées dans le domaine artistique et culturel ;
- Investissement de la ville dans les domaines du patrimoine urbain, des travaux et de l'habitat, de la sécurité, des politiques d'actions sociales et d'accessibilité, de politiques culturelles et sportives, d'éducation et de politique jeunesse.



*« La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées. »*

**Code général des collectivités territoriales**

**Paragraphe 2 : Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale - Article L2334-15**

Education  
Jeunesse

Réunir toutes les conditions nécessaires à la réussite éducative de l'enfant et de l'adolescent

Les orientations de la politique enfance et jeunesse de la Ville de Tarbes s'articulent autour de 4 enjeux : renforcer la cohérence éducative territoriale, favoriser l'accès aux loisirs pour le plus grand nombre, impliquer les parents et plus largement le monde des adultes dans l'offre éducative, mettre en place des actions autour d'une thématique centrale : l'engagement et la citoyenneté.

**Education et enfance en 2023**

- 500 000 € investis dans l'amélioration et l'entretien des bâtiments scolaires et des centres de loisirs ;
- 576 000 € investis dans du matériel informatique (photocopieurs et vidéo projecteurs interactifs) ;
- 422 accompagnements personnalisés dans le cadre du Programme de Réussite Educative ;
- 107 enfants accompagnés pour le secteur de Laubadère – 108 enfants pour le secteur de Solazur et 207 enfants pour le secteur Mouysset – Ormeau – Bel Air ;
- 26 Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE) : Agrément Jeunesse et Sports ; Offre d'une prise en charge périscolaire de qualité à tous les enfants ; Une déclinaison du Projet Educatif Local et du Plan Mercredi ; Equipes d'animateurs professionnels et diplômés ; Projets pédagogiques et matériel adaptés aux particularités du lieu d'accueil et du quartier ;
- 5 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : Agrément Jeunesse et Sports ; Mis en place à chaque période de vacances ; Des équipes renforcées par des animateurs occasionnels diplômés ou en cours de cursus ; Un programme d'activité découlant du Projet Educatif Local relancé en 2023.

- 209 jeunes de 12 à 17 ans accueillis dans les 4 lieux d'accueils éducatifs, les Espaces En'Vies ;
- 137 jeunes ont participé au dispositif Argent de Poche (25 issus des QPV)
- 22 jeunes ont participé aux 2 chantiers éducatifs tout au long de l'année ;
- 189 jeunes de 12 à 17 ans ont participé aux 11 mini-séjours (dont 2 colos apprenantes) ;
- 222 jeunes de 16 à 25 ans ont été suivis en 2023 par l'Info Jeunes : Accompagnement individuel sur le parcours d'études ou le parcours professionnel, une offre variée (logements, jobs, point numérique...) ;
- 829 jeunes reçus également lors des interventions hors les murs dans les établissements scolaires secondaires, sur les salons et forums.

### Médiation Sociale

### Accompagnement à la parentalité « Points Parents » et médiatrices sociales en cœur de quartier

Cette action a pour objectifs : d'organiser des animations collectives parents/enfants, d'apporter aux parents une connaissance du système éducatif et de favoriser la relation parents/enseignants, de développer l'information aux parents, de développer des échanges entre parents.

Elle s'articule autour :

- D'une prise en charge systématique des problématiques individuelles et les éducateurs de rue, notamment par le biais des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité qui sont des dispositifs fondamentaux pour aller à la rencontre des parents et travailler la relation parents/écoles.
- Des animations collectives sur un temps scolaire : 5 ateliers et 1 temps parents-enfants au sein de l'école sont animés par la coordinatrice pour chaque classe, autour de la gestion des émotions. Les projets sont établis en amont avec l'enseignante de la classe avec pour objectif de faire diminuer les tensions et violences à l'école mais aussi au sein de la famille. La coordinatrice les rencontre un mois plus tard pour faire une évaluation des émotions intra familiales.

Ces dispositifs ont pour vocation d'accompagner des collectifs de parents dans différents domaines :



Jeunesse – 9 animateurs professionnels et 2 informatrices jeunesse

- « Théâtre Forum » travaille sur les préoccupations des parents : 14 séances de 3h, 14 temps de préparation avec les parents de 2h ;
- Actions une fois par semaine pour créer des projets partenariaux sur les territoires (café ambulant sur Laubadère et Bel Air et Solazur avec pour objectif d'aller à la rencontre des habitants et déceler les besoins pour monter avec eux des actions collectives).

Au total, ce sont 169 actions collectives qui ont été proposées aux familles sur les QPV afin de découvrir :

- L'espace environnant,
- Des ateliers familles, culturels, artistiques, manuels, sportifs,
- Les manifestations de la ville,
- Des activités proposées par des partenaires extérieurs.

### La médiation sociale sur les QPV – 5 médiatrices



2268 entretiens individuels réalisés en 2023 sur les 4 QPV. Sur les territoires où il existe une présence des institutions référentes aux demandes (Ouest et Nord) le travail des médiatrices est très efficace et les réponses aux demandes des habitants sont concrètes et directes. Il semble donc nécessaire de réfléchir à une cohérence des territoires. La présence quotidienne

des médiatrices sur l'espace public est essentielle pour créer du lien avec les habitants et repérer des problématiques liées au « bon vivre ensemble ». C'est donc un moment privilégié pour : Le « bonjour » aux habitants et la prise de rendez-vous ; Le « regard » de veille et alerte en matière de gestion des déchets ; Le « regard » de veille et alerte en matière d'insécurité. En moyenne les 5 médiatrices sont présentes plus d'1heure par jour en extérieur.

Action  
sociale et so-  
lidarité

De nombreuses actions qui s'adressent à tous de la petite enfance et aux personnes âgées développées par la cille de Tarbes dans le cadre de son CCAS

### Le Service Petite Enfance

356 enfants pour 342 familles (dont 117 familles au revenu sous le seuil de pauvreté selon les critères de la CAF, 55 familles ayant un revenu de moins de 754.16 € et 28 familles monoparentales) ont pu fréquenter les 4 crèches collectives au fonctionnement diversifié pour s'adapter aux situations les plus diverses et tenir compte des besoins des personnes les plus en difficulté. Ces structures, dotées de personnel qualifié, permettent aux familles d'accéder à un mode de garde adapté à leurs revenus. L'une d'elle permet un accueil du Lundi au Samedi de 6H30 à 21H30 permettant ainsi d'apporter une solution aux parents en insertion ou exerçant des métiers aux horaires atypiques. Leur positionnement géographique, permet un accès à un mode d'accueil collectif aux habitants des quartiers périphériques.

323 familles ont été accueillies à l'Atelier de Geppetto, lieu d'Accueil Enfants-Parents de soutien à la fonction parentale pour les parents d'enfants âgés de 6 mois à 6 ans – soit 398 enfants. Ce lieu d'écoute et d'échange permet aux parents, autour de divers ateliers, de partager avec leur enfant des moments privilégiés dans un cadre adapté.

### De nombreuses interventions auprès des séniors

De nombreux services (téléalarme, livraison de repas à domicile, séniors en forme, animations diverses...) garantissent à la fois le maintien du lien social mais aussi participent à la rupture de l'isolement des séniors les plus fragiles et au maintien des capacités d'autonomie permettant de rester au domicile.

La livraison de 79 201 repas, au domicile des séniors les plus dépendants et les moins mobiles, par un passage des livreurs 6 jours / 7 au domicile, qui contribue à la rupture des situations d'isolement et apportant une sécurité pour les aînés et leurs familles.

19 351 repas pris au foyer restaurant « Josette Soulié » par des séniors et des personnes porteuses de handicap qui demeurent mobiles, par un accueil le déjeuner du lundi au vendredi. Au-delà du temps convivial de repas de nombreuses animations garantissent le lien social et la prévention des situations d'isolement et de glissement. Ces repas participent

aussi à la réduction des inégalités sociales en santé et notamment garantissent l'accès à une alimentation équilibrée et de qualité.

De nombreux ateliers et conférences (Gymnastique adaptée, nutrition, numérique, travail des capacités cognitives...) sont assurés tout au long de l'année. Elles sont cofinancées par la CFPPA (Conférence des Financeurs pour la Prévention de Perte d'Autonomie) et l'ARS, et participent à la politique publique de prévention des situations de perte d'autonomie.

### Epicerie sociale

215 familles, soit 378 personnes dont 91 enfants (moins de 14 ans), ont bénéficié de l'épicerie sociale, qui s'inscrit dans le programme « promouvoir la santé par une alimentation équilibrée » et permet d'atteindre plusieurs objectifs :

- Éducation à l'alimentation et à l'équilibre alimentaire ;
- Aide alimentaire ;
- Maintien du lien social ;
- Gestion du budget ;
- Réalisation de microprojets.

### Une offre d'inclusion numérique

En 2023 afin de lutter contre la fracture numérique, le CCAS de la Ville de Tarbes a mis à la disposition des tarbais un service de conseillers numériques articulé sur deux objectifs : Accompagner dans un cadre individuel et confidentiel les personnes non autonomes avec les outils numériques pour effectuer leurs démarches en ligne et garantir l'accès aux droits : 664 personnes ont été accompagnées dans ce cadre en 2023.

Offrir aux personnes plus autonomes dans leurs démarches numériques un accès numérique par la mise à disposition d'ordinateurs en libre-service sous forme d'un Point D'accueil Numérique (PAN), installé en décembre 2021 : sa fréquentation est croissante et permet quotidiennement à une dizaine de personnes d'effectuer des démarches numériques visant à garantir leurs droits (Pole-emploi, CAF...), mais aussi de suivre des formations à distance.

### Un soutien à la vie associative au sein des QPV

Dans les quartiers prioritaires, le soutien à la vie associative et à l'engagement citoyen est au cœur des enjeux d'amélioration de la cohésion sociale. Les associations y jouent en effet une fonction majeure dans le maintien du lien social, l'animation sociale, sportive ou culturelle.

La ville de Tarbes accompagne leurs projets financièrement, sous forme de subvention, mais également en assurant l'aménagement et l'entretien d'équipements qui leur sont mis à disposition, lieux d'appui pour l'identité et la vie des quartiers.



### L'accès à l'art et la culture comme axe prioritaire de la ville de Tarbes

La politique de la Ville repose sur les orientations suivantes :

- Consolider l'offre culturelle sur le territoire et promouvoir une offre itinérante qui va à la rencontre des publics ;
- Programmer une offre transversale croisée avec l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche, le sport, la vie citoyenne, les politiques sociales ;
- Positionner cette offre sur un territoire plus grand en nouant de nouveaux partenariats avec Huesca... ;
- Soutenir le tissu associatif et la création locale ;
- La mise en place de projets nouveaux (Villa des Arts) permettant d'ouvrir la culture à tous les publics et de faciliter l'accès aux connaissances et aux pratiques des actions nouvelles basées sur l'itinérance et al rencontre des publics dans les quartiers Politique de la Ville (QPV) et les territoires ruraux de l'Agglomération ; développement des partenariats avec l'enseignement supérieur des arts et le tissu industriel autour des thèmes du design et de la céramique ;
- Elargir le patrimoine culturel dans son ensemble en mettant des projets artistiques et culturels pour le Jeune public ; Développer l'imagination, l'équilibre, sensibilisation par des ateliers, défis, réflexion en famille ;
- Rencontre avec des artistes, un partage d'histoires par des contes présentés aux jardins ;
- Découverte des instruments présentés par les organistes, mettre en avant les sons, l'imagination sur une écoute musicale ;

- Une place pour les séniors, réinterpréter à leur manière, des éléments architecturaux de la ville par la création de décors inspirés du Patrimoine vivant. Retracer le parcours de leur vie par le travail de la mémoire.

## Sport

Une attention particulière à l'accès à la pratique sportive pour tous avec le sport comme outil éducatif et de cohésion sociale, qui contribue à l'animation des quartiers

La diversité des équipements, le soutien aux clubs et associations sportives de proximité, l'initiation sportive municipale au sein des écoles, sont donc une priorité pour la ville (vacances tarbaises sportives, coupons sport, projet montagne, assises du sport, fête du sport...).

Depuis 2016, la ville de Tarbes est engagée dans un programme de coopération européenne transfrontalière destiné à favoriser la pratique d'une activité physique régulière et à lutter contre la sédentarisation. Ce projet partagé avec trois autres partenaires (ville de Huesca, universités de Saragosse – antenne de Huesca et des Pays de Pau et de l'Adour – antenne de Tarbes) vise prioritairement, à améliorer la santé des publics défavorisés, des publics vulnérables spécifiques (obèses et personnes en sortie de pathologie) des jeunes (public scolaire).

La Maison Sport-Santé accueille tous les usagers qui souhaitent s'engager dans une pratique physique et/ou sportive. En fonction de leurs limitations fonctionnelles, elle pourra les orienter vers de l'activité physique adaptée pour les personnes ayant une prescription médicale d'activités physiques (cancer, réhabilitation respiratoire, diabète, etc...) ou bien vers un programme de prévention primaire pour les personnes n'ayant pas de limitations fonctionnelles importantes (Mouv'àTarbes). Elle pourra également orienter l'utilisateur vers des structures sportives correspondant à ses attentes.

Après avoir réalisé un bilan avec un enseignant en activité physique adaptée incluant des tests physiques et des questionnaires de santé, les participants suivent un programme allant de 3 à 12 mois. Pendant cette période, ils peuvent s'inscrire à des séances aux contenus variés, en intérieur et en extérieur, à des intensités différentes... mais qui sont toujours réalisées en petit groupe de 14 personnes afin d'avoir un meilleur suivi. C'est aussi l'occasion de découvrir les activités des associations passerelles, afin de trouver la ou les activités dans lesquelles les participants souhaiteraient s'engager par la suite. 80 personnes par an suivent ce programme et 16 séances sont programmées chaque semaine.



Mouv' à l'école : c'est un programme d'intervention dans les écoles élémentaires de la ville de Tarbes afin d'évaluer la condition physique ainsi que le temps d'activité physique et de sédentarité. L'objectif est de réaliser ces évaluations tout au long de la scolarité afin de permettre aux enfants de rester en bonne santé en respectant les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé, à savoir plus de 60 minutes d'activité physique intense à modérée par jour. Accompagnée par les enseignants chercheurs du STAPS de Tarbes (Université de Pau et des Pays de l'Adour), la Maison Sport-Santé travaille avec les équipes enseignantes, les parents mais aussi les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole et les services de cantine. Ensemble, ils essaient de trouver les facteurs propres à chaque école qui permettront d'engager les enfants dans une activité physique suffisante et de les sortir d'une sédentarité trop importante qui pourrait générer des problèmes de santé dans l'avenir (obésité, diabète, cancers, maladies cardiovasculaires...) - Le programme a démarré en 2023 sur 3 écoles – classes de CP (Jean Moulin – Théophile Gautier – Henri IV).

Le Centre Nautique Paul Boyrie présente  
**L'OPÉRATION SAUVE NAGE**  
DU 10 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE

**TARIFS :**  
20€ LA SEMAINE pour les enfants quartiers prioritaires de Tarbes  
25€ LA SEMAINE pour les autres quartiers ou villes  
A RECELER LE JOUR DE L'INSCRIPTION  
2 SEANCES PAR JOUR  
9H30 - 10H15 ET 14H - 14H45

**CRÉNEAUX D'ÂGE :**  
ENFANTS DE 4 A 5 ANS  
SEMAINES 28 / 30 / 32 / 34  
ENFANTS DE 6 A 7 ANS  
SEMAINES 29 / 31 / 33 / 35

**LIEU :**  
CENTRE NAUTIQUE PAUL BOYRIE  
TARBES

**RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS**  
CENTRE NAUTIQUE PAUL BOYRIE  
TARBES  
TÉLÉPHONE : 06 18 49 92 91  
LIEU DE RENDEZ-VOUS

**Source :** <https://www.tarbes.fr/projet/place-de-la-providence/>

La CA TLP a pris part, dans le domaine du sport, aux objectifs du Contrat de Ville en proposant un stage « Sauve Nage » permettant aux plus jeunes enfants des QPV de se sauver d'une éventuelle noyade



*Source : <https://www.tarbes.fr/projet/place-de-la-providence/>*

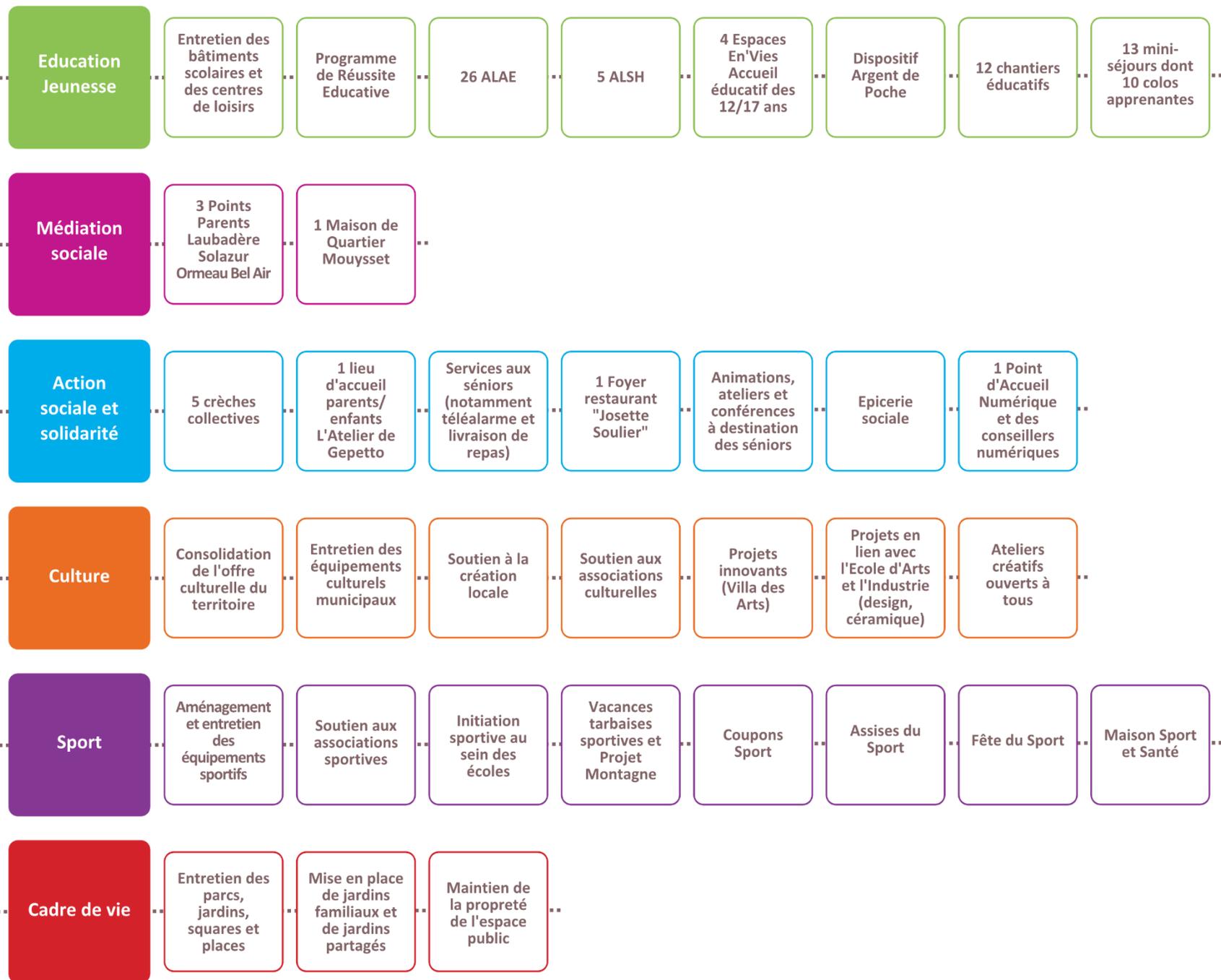
**Cadre de vie**

**La qualité du cadre de vie pour favoriser le lien social**

Parc, jardins, places et squares de proximité, sont des espaces fortement appropriés par les habitants et sont le support de nombreux rendez-vous culturels, festifs de véritables lieux de rencontre. Ils contribuent au développement de la vie sociale et du vivre ensemble.

Cette place constitue en effet un lieu emblématique du quartier nord de Tarbes : située en son cœur, son positionnement, à proximité de l'école Jean-Jacques Rousseau et du gymnase de la Providence, en fait un lieu de vie particulièrement animé, et bien que située en périphérie du périmètre QPV, elle constitue un équipement profitant aussi aux habitants qui en sont issus. Cette place s'est fortement dégradée au fil du temps et sa configuration actuelle ne correspond plus aux enjeux d'aménagement urbain dans un contexte de transition écologique. La collectivité souhaite donc redonner sa fonction de lieu de vie à cette place en intégrant plusieurs axes : l'inclusion de tous ses usagers, création d'un îlot de fraîcheur dans un environnement urbain très minéralisé, sécurité de tous les usages et de tous les usagers, gestion durable de l'espace nouvellement créé.

DSU 2023  
Ville de Tarbes  
6 187 448 €





RAPPORT D'ACTIVITE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE - 2023